

L'invention du genre grammatical au Japon et en Grèce antique Emergence of Grammatical Gender in Japan and Ancient Greece

Irène TAMBA
EHESS, CRLAO, Paris
Naomi IDA
Meiji University, Tokyo

Abstract

This paper explores the translation in Japanese of grammatical gender (masculine, feminine, neutral) stemming from the Dutch language. It took almost a century (1750-1850) for Japanese specialists in Dutch studies to understand grammatical gender. Once this grammatical category was understood, the next step was to transfer such category to the Japanese language. Genders were assimilated to the cultural concepts of yin and yang. From this first semantic classification emerged the grammatical gender category with the discovery of Dutch grammars and literal transposition of Dutch terminology. These two stages can also be found in Greece (from the fifth century BC to the second century AD) during the slow emergence of the grammatical gender in Ancient Greece and the Greek language. Indeed, the Sophists led the foundation of a semantic noun classification from which a morphological category was invented by grammarians. This convergence may lead to the hypothesis of two ordered steps in other cases of emerging grammatical categories, i.e. a semantic step followed by a grammatical stage.

Keywords: Dutch grammatical genders (masculine, feminine, neutral), Japanese linguistic terminology (*dan*, *zyo*, *tyū.sei*), Sinitic noun categorisation (*yin*, *yang*, *zhong*), Ancient Greek noun genders

要旨

本稿は、18世紀におけるオランダ語の文法的性（男性、女性、中性）の日本語への翻訳の過程を取り上げる。蘭学者が日本語には存在しない文法的性を理解するには約1世紀（1750-1850）の時間を要した。この文法的性の受容は2つの段階を経て行われた。まず、文法的性 masculine gender と

feminine gender は、名詞の意味的な分類として、それぞれ中国の陰陽思想に基づき「陽」と「陰」の語を用いて翻訳された。その後、オランダ語文法研究が深まるにつれて、蘭学者が文法的性のカテゴリーをより正確に把握するに至り、オランダ語文法からの借用語（男性、女性、中性）を使用するようになった。同様の過程が、古代ギリシャにおいて7世紀にわたり（前5—後2世紀）徐々に形作られた文法的性にも見られる。ソフィストが意味に基づいた名詞分類の基礎を築き、それをもとに文法家が形態・統語的カテゴリーを成立させた。これらのことから、言語の文法カテゴリーは意味的基盤の上に形成されるという仮説が導かれると言える。

キーワード：文法的性（男性、女性、中性）、蘭学、陰陽、古代ギリシャ語

Introduction

Le passage d'une langue à une autre met en jeu des principes et des dispositifs de transposition différents selon qu'il s'agit d'unités lexicales ou de catégories grammaticales. Pour le lexique, s'il n'existe pas d'équivalent, on peut soit recourir à un emprunt soit forger un néologisme, soit se rabattre sur des périphrases ou des traductions locales en fonction du contexte d'occurrence. Mais il n'en va pas de même pour les catégories linguistiques. Il ne suffit pas de traduire ou d'inventer un terme pour les désigner, si l'on ne précise pas les propriétés morpho-syntaxiques qui servent à les définir dans les différentes langues où elles apparaissent.

La question qui se pose alors est de savoir comment on accède à une catégorie grammaticale à partir d'une langue où elle n'existe pas. C'est un problème que les linguistes de terrain ou les anthropologues connaissent bien quand ils travaillent sur des langues à tradition orale. Mais le type de transfert en question ici est différent. Il concerne l'introduction au Japon, entre 1750 et 1850, de catégories appartenant aux grammaires des langues européennes, qui s'enracinent dans la tradition grammaticale gréco-latine. Pour éviter des considérations trop générales nous nous limiterons à un cas relativement simple et peu étudié : celui du genre grammatical, catégorie inexistante en japonais, mais qui fait à présent partie intégrante de la linguistique japonaise.

Nous procéderons en trois temps. Nous commencerons par une présentation de la terminologie japonaise standard qui sert aujourd'hui à désigner les genres masculin, féminin et neutre. Puis nous retracerons les deux grandes étapes qui ont marqué la transplantation au Japon de la catégorie grammaticale du genre. Les variations terminologiques montrent que les interprètes de Nagasaki ont d'abord eu recours aux classifications conceptuelles sino-japonaises pour transposer les trois genres des noms qu'ils ont découverts en apprenant le néerlandais. Ce n'est que dans un second temps qu'ils ont réussi à transposer la catégorie du genre à partir de grammaires néerlandaises, dont ils ont alors décalqué la terminologie.

Enfin, nous croiserons l'histoire de ce transfert en japonais de la catégorie du genre, avec sa lente genèse dans la Grèce antique. La terminologie conservée suggère qu'on est passé d'une classification tripartite des noms, initiée par les sophistes au Ve siècle avant J.-C., à une catégorie grammaticale du genre fixée au IIe siècle de notre ère, qui est à l'origine des trois genres latins et de leur descendance. En conclusion, nous verrons quel éclairage jette cette double rétrospective historique sur le genre linguistique qui, selon Corbett (1991 : 1), est "la plus mystérieuse des catégories grammaticales".

1. Préambule : rappel terminologique et aperçu historique

1.1. La catégorie linguistique du genre en japonais : terminologie actuelle

Les linguistes japonais utilisent aujourd'hui le nom sino-japonais *sei* 性¹ pour désigner la catégorie grammaticale du genre. Le sens étymologique assez large de ce sinogramme est caractère naturel, disposition innée. Mais, il s'est spécialisé comme terme linguistique, avec le sens générique de genre grammatical, quand il est employé seul, ou comme indicateur d'un genre spécifique, en tant que second élément de noms composés sino-japonais. Ainsi *dan.sei* 男性 (homme+sexe) désigne-t-il le genre masculin, *zyo.sei* 女性 (femme+sexe) le genre féminin et *tyū.sei* 中性 (milieu+genre) le genre neutre. Ces dénominations fonctionnent comme des termes techniques et fournissent des équivalents réguliers de traduction pour désigner la catégorie linguistique du genre et ses subdivisions, variables d'une langue à l'autre. Ces termes reposent sur un patron régulier de composition nominale à partir de deux éléments sino-japonais dont le premier détermine le second. L'élément

sino-japonais *-sei* désigne ici la catégorie globale du genre qui comprend trois subdivisions spécifiées par *dan-* (homme), *zyo-* (femme), *tyū-* (centre). En fait, *dan-*, *zyo-* *tyū-* sont aujourd'hui utilisés pour former des composés plus ou moins courants, avec le sens de homme/masculin, femme/féminin et neutre/indéterminé.

À première vue la terminologie actuelle repose sur des néologismes savants, sino-japonais. Leur interprétation littérale montre que *dansei* (homme-nature) et *zyosei* (femme-nature) assimile le genre à une différence sexuelle, de nature biologique, entre hommes et femmes. Mais le terme *tyūsei* est plus énigmatique. Il n'est pas forgé à partir de l'étymon latin : *ne.utrum* (*genus*) (aucun des deux 'genres'), lui-même calqué sur le grec *oud.eteron*. Littéralement, *tyū.sei* signifie 'genre central' ou 'médian', intermédiaire entre le masculin et le féminin. Ce qui ne correspond pas à la double négation du latin *neutrum*. Comment situer ce terme par rapport à celui générique de genre et à l'opposition entre masculin et féminin? Telles sont les questions, au départ de simple curiosité, qui nous ont conduites à nous interroger sur la genèse et la fixation de la terminologie japonaise relative au genre grammatical, sans soupçonner les surprises que nous réservait l'histoire du transfert de cette catégorie linguistique.

1.2. Un point d'histoire : la découverte au Japon du genre grammatical à travers le hollandais

Première surprise : c'est à travers le hollandais que le genre grammatical a été introduit au Japon au milieu du XVIIIe siècle.

A priori, on aurait tendance à penser que le genre grammatical a été découvert dans les premières grammaires latines apportées par les jésuites portugais sous la conduite de François Xavier en 1549. Ceux-ci, en effet, pour mener à bien l'évangélisation du Japon, avaient ouvert des collèges et des séminaires où étaient enseignés le latin, le portugais et le japonais. Et leur enseignement s'est poursuivi pendant les cent ans que Boxer (1951) a appelé *The Christian Century in Japan (1549-1650)*. Toutefois, selon Debergh (1982 : 32), jusqu'au début des années 1580, "la grammaire latine n'était pas enseignée aux Japonais". Et l'on utilisait la grammaire latine d'Alvarès éditée à Amakusa (Kyūshū) en 1594² seulement pour enseigner la langue japonaise aux prêtres

portugais. C'est le Visiteur Apostolique Alessandro Valignano qui réussit à imposer son point de vue lors de son premier séjour au Japon (1579-1582). Il préconisait l'apprentissage du latin expliqué en japonais dans les séminaires du Japon³. Les enseignants portugais ont-ils alors forgé une terminologie grammaticale japonaise pour traduire les termes des grammaires latino-portugaises ? Ou bien utilisaient-ils les termes originaux en les transcrivant phonétiquement à l'aide du syllabaire japonais *katakana* ? Nous laissons la question ouverte, faute d'avoir pu consulter les manuels utilisés par les missionnaires pour enseigner le latin à leurs élèves japonais.

De son côté, le dictionnaire Japonais-Portugais de la Societas Jesu, *Vocabulario da Lingoa de Iapam com Adeclaração em Portugues*, imprimé à Nagasaki en 1603, n'est d'aucun secours en dépit de sa richesse, car il ne fournit aucun étiquetage grammatical⁴. Quant aux deux grammaires japonaises que l'on doit au Padre Ioam Rodriguez⁵, elles n'apportent aucun éclaircissement sur le genre grammatical, pour deux raisons. La première est que Rodriguez les a rédigées en portugais, à l'usage des missionnaires européens, en appliquant au japonais les parties du discours de la grammaire latine, qui leur étaient familières. La seconde, que signale Rodriguez, est qu'en japonais, la classe des noms ignore le genre grammatical. Ainsi la question du genre grammatical ne s'est-elle pas posée aux missionnaires jésuites portugais dont l'objectif était d'apprendre le japonais pour évangéliser le pays et d'enseigner aux Japonais convertis, le latin, langue de la liturgie catholique.

Ce n'est qu'à l'époque Edo (1603-1868) que l'on va découvrir avec l'étude du néerlandais que les noms se répartissent en trois genres distincts : masculin, féminin et neutre. Mais pourquoi les Japonais se sont-ils mis à étudier le néerlandais ? Tout simplement parce que le *bakufu* 幕府, ou gouvernement militaire des Tokugawa pendant l'époque Edo, instaure une politique isolationniste qui aboutit à la 'fermeture du pays' (*sakoku* 鎖国). Il est interdit aux Japonais de sortir du Japon et aux étrangers d'y entrer. À partir de la fin des années 1630, les Chrétiens sont expulsés, les factoreries de Hirado fermées et toutes les relations maritimes sont coupées. À deux exceptions près : la Chine et la Compagnie Unie des Indes Orientales (*Vereenigde Oost-indische Compagnie* ou VOC) dont les navires conservent le droit d'utiliser le port de Nagasaki pour commercer avec le Japon. Pendant plus de deux siècles, les

seuls contacts avec l'Occident vont donc passer par la VOC et son comptoir transféré sur l'îlot fortifié de Dejima, dans la baie de Nagasaki. C'est ainsi que jusqu'à l'entrée des bateaux américains du commodore Perry dans la baie d'Edo, en 1853, les Hollandais ont été les seuls liens avec les pays européens. Ce sont eux qui ont importé au Japon des ouvrages de vulgarisation des sciences, des techniques et des arts occidentaux (Proust 1997).

Cette situation historique exceptionnelle explique que le hollandais ait fini par évincer le portugais en tant que *lingua franca* commerciale à Nagasaki et soit, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, devenu la langue donnant accès aux sciences et techniques européennes. Mais comme il était interdit aux Japonais d'acquérir des livres étrangers, seuls les interprètes pouvaient s'en procurer auprès des Hollandais en poste à Dejima⁶. Voilà comment les premières connaissances relatives aux sciences et techniques occidentales ont pénétré au Japon par l'intermédiaire d'un petit nombre de copies et de traductions – le plus souvent manuscrites – d'ouvrages néerlandais. Ces traductions étaient faites par des membres relativement instruits de la guilde officielle des interprètes ou *tūzi* 通詞 de Nagasaki, sous l'étroite surveillance du gouvernement central. L'impossibilité d'apprendre le hollandais en dehors de la guilde des interprètes officiels, jointe à l'interdiction d'importer des livres étrangers, a donc contraint quelques lettrés confucéens d'Edo formés à la médecine chinoise à s'initier aux 'Études hollandaises' (*rangaku* 蘭学⁷) auprès des interprètes de Nagasaki, qui en avaient le monopole, afin d'accéder aux ouvrages de médecine occidentale. Mais la distance géographique entre Edo et Nagasaki et le caractère confidentiel de l'enseignement du hollandais, dont la guilde d'interprètes de Nagasaki voulait conserver le monopole, ont limité les échanges entre ces derniers et les hollandologues d'Edo pendant plus d'un siècle⁸.

Ce survol historique permet de comprendre pourquoi c'est à travers les grammaires et dictionnaires néerlandais que les Japonais ont découvert les catégories des grammaires européennes et pourquoi le hollandais est resté l'apanage d'un petit cercle d'interprètes de Nagasaki et de quelques savants confucéens d'Edo. Mais, il importe à présent de suivre les étapes du transfert de la catégorie grammaticale du genre à partir du hollandais⁹.

2. Introduction des trois genres des noms hollandais par Ryūho Nakano (1760-1806)

Au seuil de notre enquête, une nouvelle surprise nous attend : nous ne disposons d'aucun texte fondateur, mais seulement de copies manuscrites dues à des élèves interprètes de niveau variable. De plus, le hollandais ayant été supplanté par l'anglais lors de la réouverture du Japon dans les dernières décennies du XIXe siècle, ces manuscrits ont sombré dans l'oubli, certains se sont perdus, d'autres ont été dispersés au fil des ventes ou des héritages. Ce n'est que dans les années 1970 que l'on recommence à s'intéresser à ces travaux, sous l'impulsion de Tsutomu Sugimoto (1976)¹⁰ qui entreprend une recherche systématique de tous les écrits concernant les études hollandaises. La transmission aléatoire et la découverte fortuite de ces documents ne permettent donc pas d'identifier avec certitude l'auteur, la date et le contenu de nombreux manuscrits. Au mieux peut-on établir une filiation entre les traités grammaticaux, sans pour autant être en mesure de distinguer ce qui est dû à un maître ou à ses disciples.

On admet généralement que c'est un interprète de Nagasaki, Tadao Suzuki¹¹, (志筑忠雄) alias Ryūho Nakano (中野柳圃), qui a introduit au Japon les *parties du discours*¹². Toutefois, comme le souligne De Groot (1998 : 14) :

No manuscript still in existence can be identified with any certainty as having been written by Suzuki in his own hand. Furthermore, as a result of the code of secrecy that existed within the interpreters' guild, no treatises by Suzuki on the Dutch language were ever published. These works were always copied by hand only and (like messages in a game of Chinese whispers) each successive generation was slightly different from its predecessor, whether through amendments or additions, or through miscopying.

Faute de textes originaux et en raison du secret auquel étaient tenus les interprètes officiels de Nagasaki pour préserver le monopole de l'enseignement du hollandais, il est impossible d'évaluer l'apport personnel de Tadao Suzuki ou Maître Ryūho Nakano¹³, comme l'appelaient ses disciples. Mais les documents et témoignages qui nous sont parvenus tendent à confirmer le rôle

de pionnier qu'a joué cet interprète-traducteur dans l'étude de la grammaire hollandaise. Voyons donc comment Nakano a introduit le genre grammatical, en nous appuyant sur les traités dont on lui attribue la paternité.

La question du genre grammatical est abordée en relation avec la sous-classification des substantifs dans trois traités :

- *Zyosikō* 助詞考, 'Etude des mots auxiliaires'
- *Ryūho Nakano sensei bunpō* 柳圃中野先生文法, 'Grammaire de Maître Ryūho Nakano' (abrégé en *Nakano bunpō* ou 'Grammaire de Nakano')
- *Sansyu syokaku*¹⁴ 三種諸格, 'Les trois genres et les divers cas' (abrégé en *Sansyu* ou 'Trois genres')

Les deux premiers traités, qui auraient été écrits dans les années 1779-1804¹⁵, marquent une première étape où Nakano tente d'établir une correspondance entre les noms hollandais et japonais en s'appuyant sur une description avant tout lexicographique du genre grammatical. Une seconde étape est franchie avec le troisième traité, où Nakano abandonne toute comparaison avec le japonais pour se concentrer sur les trois genres des substantifs hollandais, en rapport avec les formes des articles singulier et pluriel et les variations de cas et de nombre.

2.1. Premier transfert des trois genres des substantifs-*zitugo* dans *Zyosikō* et *Nakano bunpō*

Zyosikō et *Nakano bunpō* se terminent par des diagrammes résumant les correspondances entre les principales parties du discours de la tradition latino-hollandaise et les catégories grammaticales sino-japonaises¹⁶. On trouve plusieurs reproductions de ces figures dans Sugimoto (1976 : 275, 352 ; 1987 : 454) et dans De Groot (1996 : 104-107) avec une analyse détaillée et une traduction en anglais. Pour des raisons de lisibilité, nous reproduisons ci-dessous, à gauche, la copie grand format que donne De Groot (2005 : 155) du 'tableau des espèces de mots' ou *sihinzu* 詞品図¹⁷ dans *Zyosikō*. Et, à droite, nous reprenons ce même tableau en y ajoutant deux couleurs pour dégager en vert, l'opposition axiale entre les deux principales classes de mots; et, en jaune, les indications relatives aux genres grammaticaux.

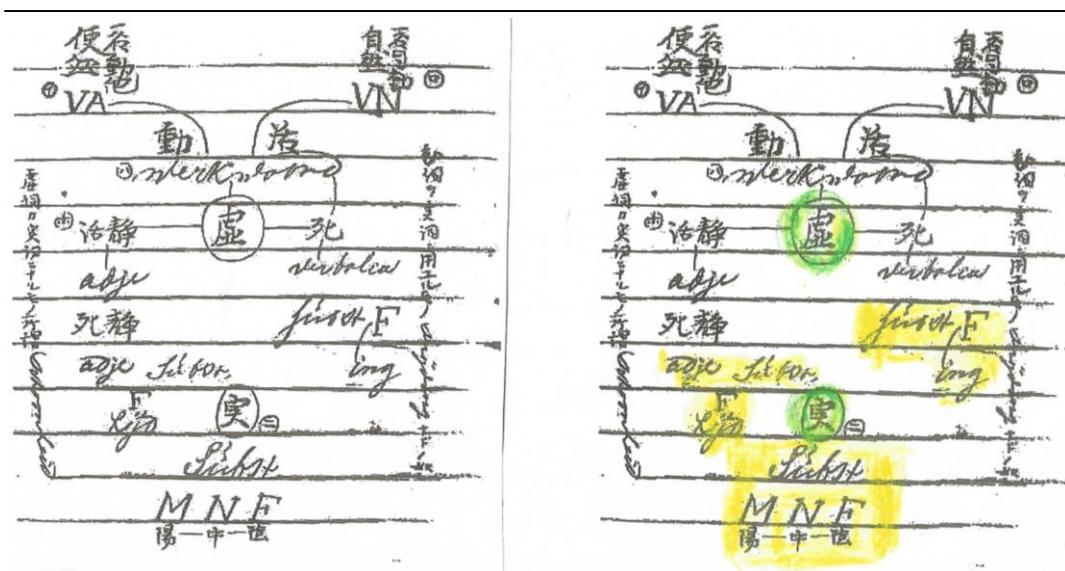


Fig 1. Tableau synoptique des catégories de mots dans Zyosikō

La première caractéristique de ce tableau est l'emploi simultané de deux écritures – caractères chinois et alphabet romain – pour noter en les abrégant les termes qui désignent d'un côté, les catégories grammaticales des sinologues et philologues japonais et, de l'autre, les parties du discours hollandaises. Nakano organise ainsi son schéma autour de deux grandes classes de 'mots-formes' sino-japonaises, les *kyo* 虚, (vides) et les *zitu* 実 (pleins)¹⁸. Et, il assimile aux premiers, les verbes (*Werkwoord*) et aux seconds, les substantifs (*Subst*)¹⁹. Nous laissons de côté ici l'adjectif, intégré à la classe des *kyo*, car il n'est pas concerné par la catégorie du genre. Nakano la réserve exclusivement aux substantifs-*zitu*. Quant à la dichotomie en *zitu/kyo*, il est difficile de savoir à quelles sortes d'unités lexico-graphiques elle s'applique. *Zitu/kyo* se combinent en effet, tantôt à *zi* 字 (unité graphique), tantôt à *si* 詞 (unité lexicale), tantôt à *zi* 辭 (marqueur relationnel), tantôt à *go* 語 (unité de construction syntaxique).

Une autre caractéristique remarquable de ce schéma est l'indistinction des termes grammaticaux latins et hollandais, mis en relation avec des équivalents sino-japonais. Ainsi, à la classe grammaticale des 'mots pleins' (*zitu*) correspond le latin *Substantivum*, tandis que celle des 'mots vides' (*kyo*) a pour correspondant le hollandais *Werkwoord* (verbe).

Ce tableau présente donc le genre comme une caractéristique de la classe des substantifs-*zitu* qui relève, d'une part, de la morphologie dérivationnelle des noms et, d'autre part, de la subdivision des substantifs en trois sous-classes sémantiques (relations indiquées en jaune).

Au niveau morphologique, Nakano enregistre le parallélisme dérivationnel entre le hollandais et le japonais. Dans les deux langues, des morphèmes suffixaux spécifiquement 'nominaux' servent à former des substantifs-*zitu* sur des bases lexicales, qui correspondent à des radicaux de verbes ou d'adjectifs. Deux exemples servent à présenter cette règle de passage de la classe des adjectifs ou des verbes à celle des substantifs. En hollandais, l'ajout de *-hijd/heid*²⁰ et, en japonais, celui de *-sa* à un radical d'adjectif, pour en dériver un substantif. Mais cette similitude s'accompagne d'une différence capitale pour la question du genre grammatical. Le suffixe hollandais *-heid* est accompagné de la mention (F), alors que son équivalent japonais *-sa* ne porte aucune indication de genre. Le genre apparaît donc ici comme une caractéristique intrinsèque du nom, dans la mesure où c'est le suffixe de nominalisation qui détermine le genre d'un substantif dérivé d'une base lexicale verbale ou adjectivale qui, elle, ignore le genre. Bref, il est obligatoire d'être doté d'un genre pour appartenir à la classe du substantif. Et, tous les substantifs se laissent classer dans l'un des trois genres, indiqués sur le schéma de Nakano par les lettres M, N, F. Sans doute faut-il chercher la clé de cette analyse dans les dictionnaires hollandais-français qu'utilisaient les interprètes de Nagasaki.

2.2. Le genre des noms dans les dictionnaires hollandais-français du XVIIIe siècle

Apparemment, les abréviations et la terminologie grammaticale utilisées sur ce schéma coïncident avec celles du dictionnaire bilingue hollandais-français de Pieter Marin (1667-1718) *Groot Nederduitsch en Fransch Woordenboek/Grand dictionnaire hollandais & françois* (1701)²¹. En tête des deux parties, française et hollandaise, se trouve en effet une Explication des Abréviations qui varient selon la langue cible. Car, d'une part, les substantifs hollandais se répartissent en trois genres (M, N, F), alors que le français n'en a que deux (M, F) ; et, d'autre part, chaque langue a édifié sa propre terminologie à partir de la tradition grammaticale latine. La partie hollandais-français utilise les

abréviations M, F, N correspondant à l'initiale des termes latins *Masculinum*, *Foemininum*, *Neutrum* (*genus*), accompagnés de leur équivalents hollandais, respectivement *Mannelyk*, *Vrouwelyk*, *Onzydig*²². Dans la partie français-hollandais, les deux genres du français sont abrégés en F et F Pl renvoyant au Féminin et Féminin Pluriel et en M et M Pl pour Masculin et Masculin Pluriel.

Il semble bien que Nakano aligne sa terminologie grammaticale sur celle de Marin. Ce que confirme, *a contrario*, la divergence avec les termes retenus pour indiquer les genres dans l'autre grand dictionnaire bilingue concurrent de l'époque, le *Woordenboek der Nederduitsche en Fransche Taalen, Dictionnaire Flamand & François* (1710) dû à François Halma (1653-1722), le grand rival de Marin (cf. De Groot 2004). Dans l'avertissement où sont listées les abréviations pour chaque langue, on trouve deux termes français :

s.m. = *substantif masculin*

s.f. = *substantif féminin*

face à trois termes hollandais :

z.m. = *Mannelijk Zelfstandig naamwoord* (masculin, autonome+nom+mot)

z.v. = *Vrouwelijk Zelfstandig naamwoord* (féminin, autonome+nom+mot)

z.g. = *Geenerlei Zelfstandig naamwoord* (neutre, autonome+nom+mot)

Comme on peut le voir, Halma a éliminé les termes latins au profit des termes grammaticaux propres à la langue source de son dictionnaire (français ou néerlandais). Et il les abrège par leurs initiales respectives (notées ici en caractères gras). Enfin, pour le neutre, Nakano emploie le terme *onzydig* utilisé par Marin, plutôt que celui de *geenerlei* que préfère Halma²³.

Si l'on admet que la liste des abréviations grammaticales d'un dictionnaire enregistre les principales catégories linguistiques utilisées par les lexicographes, on en déduira que les genres font partie des indications que donnent régulièrement les dictionnaires de Marin et de Halma. Effectivement, les noms hollandais et français qui figurent en entrée dans les dictionnaires de Marin et de Halma sont, en principe, suivis de l'indication de leur genre, à l'aide d'une abréviation conventionnelle, propre à chaque dictionnaire.

Prenons, par exemple, le nom hollandais *DEEL* et son correspondant français, *LECTURE*, qu'enregistrent les deux dictionnaires. On trouve chez Marin : *DEEL.n., (...), Part, portion, partie. f.,* où n. est l'abréviation de *neutrum* et f. de féminin. Et chez Halma : *DEEL z.g., (...) Part, partie, portion, pièce,* où z.g. indique *Geenerlei Zelfstandig naamwoord*, (nom substantif neutre). Et pour le français, Marin indique, par exemple : *LECTURE. f. (=féminin)* et Halma : *LECTURE. s.f. (=substantif féminin).*

Dernière remarque. Les noms sont enregistrés dans la nomenclature du dictionnaire sous une forme de citation conventionnelle, fixée par une norme lexicographique. Pour le français, c'est la forme de singulier (*LECTURE*) et pour le hollandais, celle du nominatif singulier (*DEEL*). Les lexicographes peuvent ainsi assigner un genre à chaque nom et en définir la signification en faisant abstraction de ses variations morphologiques. Dans le cas du hollandais, le genre apparaît donc comme un trait définitoire de la catégorie du substantif, à la différence des cas et des nombres qui, eux, dépendent du contexte d'emploi²⁴.

Sans doute est-ce en se fondant sur l'utilisation lexicographique du genre grammatical que Nakano y a vu un mode de classification des substantifs hollandais en trois sous-ensembles : les masculins, les féminins et les neutres. Mais, comme la classe des *zitugo* japonais appariée à celle des substantifs ignore cette tripartition grammaticale, Nakano n'a retenu que le rôle classificatoire des genres et il en a proposé un équivalent en recourant à la catégorisation symbolique chinoise en *yin* et *yang*, bien introduite chez les savants confucéens japonais et offrant l'avantage de s'appliquer à la fois aux deux genres M, F, des noms français et, moyennant une petite adaptation aux genres M, N, F, du hollandais.

2.3. Les genres des noms hollandais au prisme de la catégorisation *yin/yang* des substantifs-*zitungo*

Revenons au tableau récapitulatif de Nakano, pour nous concentrer sur sa partie inférieure reprise sur la figure 2 ci-dessous :



Fig 2. Les trois genres grammaticaux et leurs équivalents sino-japonais

Les trois genres apparaissent clairement ici comme une tripartition des *zitu*-substantifs en trois espèces (三種 *san.syu* trois.sorte), qui reçoivent un double étiquetage : alphabétique, avec les initiales M, N, F pour le hollandais ; et sino-japonais, avec trois caractères chinois *yō* 陽, *tyū* 中, *in* 陰. On peut en déduire que Nakano considère le genre moins comme une caractéristique grammaticale, constituant un trait définitoire de la classe des substantifs, que comme une subdivision de cette classe en trois espèces (*sansyu* 三種).

D'autres indices viennent corroborer cette hypothèse. Le premier est un texte cité par Sugimoto (1976 : 407) où Nakano pose l'existence d'une classe de mots correspondant à celle du substantif qu'il traduit littéralement par *ziritu meigo* 自立名語 (mot nominal indépendant) et qu'il assimile donc aussi à la catégorie sino-japonaise *zitungo* 実語. Puis il énumère trois sortes de *ziritu meigo* : 1) les *dan.ziritu meigo* 男自立名語²⁵ (homme+substantif) ; 2) *zyo.jiritu meigo* 女自立名語 (femme+substantif) ; 3) *tyūkan ziritu meigo* 中間自立名語 (**milieu**+substantif).

Ces néologismes de traduction se composent de deux parties : la seconde, invariable, fournit une dénomination catégorielle générique *Zelfstandig Naamwoord* = *ziritu meigo* qui désigne la classe des substantifs ; la première regroupe trois éléments lexicaux qui spécifient l'appellation générique

substantif : *dan* 男 = *Mannelyk* (masculin), *zyo* 女 = *Vrouwelyk* (féminin), 中間 = *onzyjdig/geenerlei* (neutre).

La terminologie grammaticale hollandaise qu'utilisent Marin et Halma présente donc les trois genres comme trois 'sortes' (*sansyu* 三種) de substantifs, et non comme trois genres grammaticaux. Et Nakano leur emboîte le pas, en transférant cette classification sémantique des substantifs à l'aide de la catégorisation en *yin/in* et en *yang/yō*.

Mais comment s'explique la corrélation, *a priori* énigmatique, entre les trois genres hollandais et leurs correspondants sino-japonais, *in* 陰, *yō* 陽, *tyū.kan* (中間). À y regarder de plus près, il semble possible de réviser cette classification tripartite, en la réinterprétant comme l'appariement des couples, M/F et *in/yō*, 陰/陽 et de N et *tyū* (中). On remarque en effet que la disposition linéaire des trois genres ne suit pas l'ordre d'énumération de la tradition latino-hollandaise, (M, F, N), mais figure de manière iconique la classification japonaise, en plaçant le neutre entre les deux extrémités polaires, M/F et *yō/in*. Il semblerait donc que Nakano rattache la subdivision des substantifs hollandais en masculins (M) et féminins (F) à la classification chinoise en *yin* 陰 (jap.*in*²⁶) et du *yang* 陽 (jap.*yō*). Et cette correspondance lui permet d'apparier N, le genre 'neutre', défini à partir du couple M/F, à *tyū* 中, défini à partir du couple *in/yō*. Ce qui pose une double question : sur quoi repose la correspondance entre les couples M/F et *in/yō* ? Quel éclairage jette-t-elle sur la transposition du 'neutre' par le terme *tyū* 中, milieu, centre ?

L'opposition sémantique *dan/zyo*, (homme/femme)²⁷ ne justifie qu'en partie la répartition des noms d'animés en masculins et féminins. Nakano en a pleinement conscience, comme il ressort des exemples cités dans Sugimoto (1976 : 406-7). Pourquoi, s'étonne-t-il, le nom *wijf*, appellation péjorative de la femme, est-il du genre neutre au lieu d'avoir le même genre, féminin, que *Vrouw* (femme) ? Ou encore, comment expliquer le double genre du nom *Mars*, masculin quand il désigne le dieu romain de la guerre (*oorlogs god*), mais féminin, quand c'est le nom d'un navire²⁸ ? Nakano rapporte même avoir consulté des Hollandais sur la répartition des genres. Mais ses informateurs n'ont fait qu'épaissir le mystère, en indiquant que le genre pouvait dépendre de "la force ou de la faiblesse du son initial du nom"²⁹.

Le principe qui exige de répartir tous les noms hollandais en trois genres, M, F, N est donc bien introduit par Nakano. Mais il ne parvient pas à identifier la catégorie grammaticale du genre en tant que telle. Comme l'indique l'appellation de trois 'sortes' (ou *syu* 種), Nakano n'y voit qu'une classification tripartite des substantifs hollandais, en donnant à genre le sens courant de 'sorte, espèce' et non son sens technique de catégorie grammaticale³⁰. Une telle interprétation le conduit à se demander sur quoi repose cette tripartition des noms. Il est alors confronté à une pluralité de facteurs hétérogènes qu'il est difficile de hiérarchiser, de manière à pouvoir déterminer le genre d'un substantif hollandais. Dans quelles conditions, par exemple, un critère sémantique – comme la corrélation entre genre M/F et le sexe des référents pour les noms d'animés – prévaut-il ou, au contraire, est-il supplanté par un critère morphologique, – comme le genre attaché à des suffixes de nominalisation – ou par un critère phonologique – comme le genre imposé par la nature phonétique de la syllabe initiale ou finale d'un nom ?

Faute de comprendre les tenants et les aboutissants de la classification tripartite des noms hollandais, Nakano recourt à la catégorisation symbolique chinoise du *yin* et du *yang*³¹, qui lui semble fournir une solution d'attente 'suffisante'. On peut penser que l'opposition *dan/zyo* (homme/femme), mise au jour par la traduction littérale des termes grammaticaux hollandais, a servi de pivot analogique pour interpréter le genre masculin comme *yang* et le féminin comme *yin*. Il existe, en effet, une étroite connexion entre les 'catégorie de sexe' et du *yin* et du *yang*, comme le note Granet (1999 : 118)³² :

La tradition philosophique s'accorde à reconnaître une nature féminine à tout ce qui est *yin*, une nature masculine à tout ce qui est *yang*.

Granet (1999 : 117-118) souligne d'ailleurs ce qu'a de paradoxal l'édification d'un système de classification en *yin* et *yang* qui s'enracine dans la catégorie de sexe alors que le chinois ignore la catégorie grammaticale du genre :

Les Chinois, en effet, ont réussi à organiser leur pensée sans songer vraiment à constituer de espèces et des genres. [...] Ils dotent, si je puis dire, la simple bipartition d'une sorte de puissance souveraine en matière de classification. Dans leur langue, cependant, (et le

contraste mérite d'être souligné) l'idée de genre (au sens grammatical du mot) ne paraît jouer aucun rôle. Le chinois ignore la catégorie grammaticale de genre, tandis que la pensée chinoise est entièrement dominée par la catégorie de sexe. Aucun mot ne peut être qualifié de masculin ou de féminin. En revanche, toutes les choses, toutes les notions sont réparties entre le Yin et le Yang.

Mais qu'apporte l'appariement de M à *yō* 陽 et de F à *in* 陰, indiqué sur la figure 2 ? Il permet tout d'abord de prendre en compte l'opposition sexuée, là où elle est corrélée aux noms masculins ou féminins du hollandais ou du français, sans pour autant se limiter à elle. On conserve de la sorte un parallélisme partiel entre le genre M/F des substantifs et le sexe biologique des référents dénommés. Et, second avantage, on élargit cette classification dichotomique en associant les genres M et F à tous les couples d'opposés auxquels s'applique la catégorisation en *yin* et *yang*. Car, écrit Cheng (1997 : 255) :

Le couple Yang/Yin, devenu prototype de toute dualité, peut servir de paradigme à tous les couples (Ciel-Terre, dessus-dessous, devant-derrrière, masculin-féminin, etc.).

Troisième avantage : la classification en *yin* et *yang* est compatible avec une alternance M/F, comme le précise Cheng (*ibid.*) :

Même en étant placé en position de supériorité, le Yang n'exclut pas le Yin à la façon du bien qui exclut le mal, la vérité l'erreur, ou l'absolu le relatif.

Ce qui permet de régler certains cas difficiles relevés par Nakano, en les expliquant par les valeurs symboliques associées au *yin* et au *yang*³³. Ainsi, la mystérieuse opposition entre masculins commençant par un phonème fort et féminins à initiale faible trouve une résolution provisoire, si l'on considère la force comme un attribut *yang* donc masculin, et la faiblesse comme un attribut *yin* donc féminin³⁴.

Nakano se rabat donc sur la catégorisation en *yin* et *yang*, compatible avec les propriétés hétéroclites qui servent à définir les noms masculins et féminins. C'est là une conséquence du traitement lexicographique du genre grammatical que les dictionnaires bilingues de Marin et de Halma signalent systématiquement pour tout substantif figurant en entrée. Enfin, le fait que les substantifs français se rattachent à deux genres (M et F), face aux trois genres des noms hollandais, a pu favoriser l'assimilation des genres M/F à une classification en *yin/yang*.

Toujours est-il que cette catégorisation binaire, adoptée par les disciples de Nakano et les hollandologues d'Edo, a eu un impact déterminant sur la définition du 'neutre', le troisième genre des noms hollandais et de sa désignation à l'aide du terme *tyū* (中) que l'on retrouve dans la désignation actuelle *tyūsei* 中性 (genre neutre).

2.4. Le neutre *tyūsei* à la lumière de la catégorisation *yin et yang*

On s'attendrait à ce que Nakano introduise le genre neutre par une double traduction, littérale et notionnelle, comme il le fait pour le masculin et le féminin. Au lieu de quoi, il propose un seul équivalent sino-japonais : le composé *tyūkan* 中間 (intervalle médian), vite abandonné au profit du simple *tyū* 中 (centre) pour rendre aussi bien le latin *neutrum* que ses calques hollandais : *onzijdig* dans le dictionnaire de Marin et *geenerlei* dans celui de Halma. Dans *Nakano Bunpō* et dans *Hizō* (1790) de Genzui Udagawa, Sugimoto (1976 : 736) relève la même transposition de *geenerlei zelfstandig naamwoord* au moyen du composé sino-japonais *tyūkan.ziritu.meigo* 中間・自立・名語, où *tyūkan* (milieu) s'oppose au couple *dan/zyo* 男/女 pour désigner une troisième espèce de *ziritu meigo* (nom substantif).

Quelle interprétation du neutre nous livrent les deux néologismes de traduction du terme hollandais *onzyjdig*, usuel dans le dictionnaire de Marin ? *Onzijdig*, selon l'orthographe actuelle, est une traduction du latin *neutrum*, lui-même calqué sur le grec *oud.eteron* (aucun des deux). On y reconnaît la forme neutre d'un adjectif composé du préfixe négatif *on-* et de *zij* ou *zijde* (côté), sur le modèle de *ne.utrum* : préfixe négatif *ne* et *utrum* forme neutre du pronom indéfini (l'un de deux)³⁵. Ainsi *onzijdig* (d'aucun côté) équivaut-il à *neutrum* (aucun des deux) en

définissant négativement le genre neutre comme ce qui n'est ni du côté du masculin ni du côté du féminin, ou plus simplement comme ce qui diffère à la fois du masculin et du féminin. Ce qui pose la question de savoir comment Nakano en est arrivé à rendre la catégorie grammaticale du neutre par *tyū* 中 (centre).

On observera tout d'abord que *tyū* 中 est un élément lexical sino-japonais qui, s'utilise en tête de composés avec, en général, le sens de 'centre, milieu'³⁶. Nakano crée donc un composé régulier *tyū.si* 中詞 dont le second élément indique la catégorie grammaticale avec *si* 'unité lexicale'.

Un second fait remarquable est que la dénomination du neutre au moyen de *tyū* 中 apparaît en même temps que celles de *in* 陰 pour le féminin et de *yō* 陽 pour le masculin. Comme nous l'avons vu précédemment, Nakano a d'abord eu recours à des calques de traduction sino-japonais, en rendant le neutre par *tyūkan* 中間, opposé à *dan/zyo* pour le masculin et le féminin. Puis, Nakano renonce apparemment à traduire les dénominations hollandaises pour adopter le système de catégorisation sino-japonais en assimilant les genres M/F à un couple de type *yin/yang*. Ce changement de perspective entraîne également une redéfinition du neutre, identifié non plus comme *tyūkan*, genre intermédiaire entre masculin et féminin *dan* et *zyo*, mais comme *tyū*, aligné sur la notion *zhong* 中 ou 'milieu', 'centre' défini par l'alternance cyclique du *yin* et du *yang*. Comme l'écrit Cheng (1997 : 41-42) :

La traduction de *zhong* ne laisse pas d'être problématique et ouverte aux malentendus. À la fois nominal et verbal, il ne désigne pas seulement la centralité spatiale qu'évoque le terme de « milieu », mais aussi une vertu dynamique et agissante. En tant que substantif, c'est la voie juste qui implique le lieu adéquat et le moment propice ; en tant que verbe, c'est le mouvement qui transperce la cible en plein cœur. [...] On est loin du souci précautionneux de garder un « juste milieu » entre deux extrêmes ou d'un compromis frileux qui se satisferait d'une « moyen terme ». Comble du paradoxe : les penseurs chinois ont tout au contraire décrit le Milieu comme l'extrémité de la poutre faîtière (*ji* 極), celle qui tient tout l'édifice et dont tout le reste dérive. [...] Le Milieu n'est donc pas un point équidistant entre deux termes, mais bien plutôt ce pôle dont l'attraction nous tire vers le haut.

Il semble difficile de concevoir le genre neutre comme le milieu vers quoi ‘tout converge’ et qui assure l’ordre cosmique conformément à la loi du Tao. Mais, le texte canonique du *Zhong Yong* 中庸 (jap. *Tyūyō*) ‘L’Invariable milieu’³⁷ nous donne peut-être une clé avec l’image du sage qui “se tient stablement au centre, sans incliner d’aucun côté”³⁸.

Cette notion de centre comme point d’équilibre entre *yin* et *yang*, donne à comprendre le neutre comme un genre qui ne penche ni du côté du masculin ni du côté du féminin. Ce qui fournit bien une sorte d’équivalence de la définition négative du neutre comme ni masculin ni féminin.

Quoi qu’il en soit, le terme *tyū* a rencontré en japonais un succès immédiat et durable en tant qu’équivalent de traduction de neutre dans le domaine grammatical. Il a ainsi été appliqué non seulement aux noms neutres, qui “ne penchent ni vers *in*, ni vers *yō*” pour reprendre une définition de Genzui Udagawa (1755-1797)³⁹, mais aussi aux verbes neutres (ou intransitifs) qui ne ‘penchent’ ni vers l’actif ni vers le passif.

Cependant l’équivalence que Nakano instaure dans le domaine grammatical entre *neutre* et *tyū* est biaisée sémantiquement par l’ancrage de ces termes dans deux traditions de pensée différentes. On peut mettre au jour leur divergence à partir de certaines des traductions proposées par les hollandologues pour le genre neutre. Parmi les termes servant à transposer le neutre, deux néologismes relevés dans Sugimoto (1976 : 736) retiendront notre attention. Le premier, *hi.in hi.yō* 非陰非陽 (littéralement : pas *yin*, pas *yang*) est attesté chez Nakano et Baba (*Rango kyūhinsyū* 蘭語九品集, ‘Les neuf parties du discours en hollandais’ 1814). On y reconnaît la structure négative de l’original latin ou hollandais mais appliquée au couple *yin/yang*, donné pour l’équivalent du couple M/F. Or, si le neutre peut se définir comme un genre qui ‘neutralise’ l’opposition entre masculin et féminin en renvoyant à des inanimés asexués, il n’en va pas de même pour la notion de *tyū*-milieu qui ne se conçoit que comme une position centrale entre les deux pôles du *yin* et du *yang* dont il présuppose la coexistence. Par ailleurs, le *yin* et le *yang* étant complémentaires, on ne peut les nier ni séparément, ni ensemble.

Ce que confirme, *a contrario*, la traduction de neutre par *han.in han.yōgo* 半陰半陽語 (mot *mi-yin*, *mi-yang*), que Sugimoto (1977 : 736) relève chez Genzui Udagawa⁴⁰. Le neutre est ici interprété comme une position médiane, où le *yin* et le *yang* se neutralisent par équipondération, conformément à la logique chinoise. Et, bien qu'aujourd'hui cette pensée n'ait plus cours, elle reste présente dans le lexique sino-japonais où *tyū* (centre) se retrouve dans des composés courants, soit avec une valeur spatiale ou temporelle, soit avec la valeur dérivée de 'neutraliser'. Ainsi, *tyūritu* 中立 (littéralement : se tenir au centre) c'est être neutre, au sens de ne pas prendre parti entre deux factions opposées ; ou, dans le domaine chimique, *tyūwa* 中和 renvoie à deux éléments comme une base et un acide qui se 'neutralisent' en s'équilibrant. En conséquence, le terme linguistique japonais qui s'est imposé pour neutre, *tyū.sei* (中性) ne serait pas l'héritier direct du *tyū* défini à partir de *in/yō* conformément à la catégorisation familière aux savants sinologues de l'époque de Nakano. Mais elle s'articulerait à l'emploi contemporain de *tyū* comme premier élément de composés néologiques tirant leur valeur du terme technique dont ils donnent un équivalent de traduction.

Ainsi serait dissipé le mystère de la persistance de *tyū* pour désigner le neutre, face au remplacement de *in/yō* par *dan/zyo* pour désigner le masculin et le féminin. Le concept grammatical de neutre serait une spécialisation dans le domaine grammatical de la notion courante de neutralité, impliquant la suspension d'un couple de valeurs opposées.

Mais quand et pourquoi Nakano abandonne-t-il cette première terminologie sino-japonaise ? L'examen d'un troisième traité, *Sansyu syokaku*, 三種諸格, 'Les trois genres et les divers cas' va nous apporter une réponse.

2.5. Seconde étape. La transposition des catégories grammaticales

hollandaises : genre, nombre et cas des noms dans *Sansyu syokaku*

Comme nous l'avons indiqué plus haut (*supra* 2) en recensant les écrits de Nakano qui touchent au genre des noms, *Sansyu syokaku*, 三種諸格, 'Les trois genres et les divers cas', est un court traité de 26 pages, non daté mais vraisemblablement écrit entre 1802-1804 (Sugimoto 1976 : 424 ; De Groot 2005 : 160) qui présente les paradigmes flexionnels des noms,

d'après la grammaire *Nederduytsche Spraakonst* (1708) de Willem Séwel (1653-1720). Selon le témoignage de son meilleur disciple, Sajūrō Baba, Nakano aurait découvert cet ouvrage en 1804 et l'aurait lu "nuit et jour", jusqu'à ce qu'il comprenne les "principes généraux du système grammatical hollandais" (Sugimoto 1976 : 661 ; De Groot 2005 : 156-157). À la suite de cette 'illumination', Nakano n'a plus qu'un but : transposer en japonais le système morphologique des trois genres auquel il a accédé grâce à la grammaire Séwel.

Il reproduit donc les paradigmes flexionnels des différentes parties du discours. Conformément à l'ordre de la grammaire de Séwel, il présente successivement les formes variables des articles, des noms, des adjectifs, des pronoms déictiques, personnels, interrogatifs, etc. (Sugimoto 1976 : 424). Il cherche ainsi à montrer que ces classes de mots, tout en se caractérisant chacune par des formes propres, mettent en jeu les trois mêmes catégories grammaticales, à savoir le genre, le nombre et le cas. En gros, il redécouvre les paradigmes de flexion nominale, que la tradition grammaticale latine décrivait sous le nom de déclinaisons, par opposition aux conjugaisons ou paradigmes de flexion verbale qui eux reposent sur trois autres catégories grammaticales qui sont les personnes associées au nombre, les temps et les modes. Et Nakano reproduit ce double système de variations morphologiques en intitulant symétriquement *sihō syozi taiyaku* 四法諸時対訳 'Traduction des divers temps des quatre modes', un traité de 1805, où il présente les flexions des verbes hollandais (De Groot 2005).

En recopiant les paradigmes qui lui ont permis de saisir la dimension morphologique des genres combinée aux marques de cas et de nombre, Nakano s'efforce de donner accès à un ensemble de variations formelles régulières, que les dictionnaires de Marin et Halma ne laissaient même pas soupçonner. Séwel répartit en effet les noms hollandais en trois genres d'après leurs seuls paradigmes flexionnels. Aussi Nakano renonce-t-il à tout rapprochement avec les catégories grammaticales sino-japonaises pour se concentrer sur les variations morphologiques qu'imposent aux noms les trois genres en association avec les deux nombres et les six cas⁴¹ donnés par Séwel. La problématique du genre se trouve de la sorte transférée du lexique à la morphologie grammaticale du nom et de l'article. D'où la difficulté, pour Nakano, de dissocier la flexion du nom commun de l'article qui lui est préposé, d'autant que le japonais ignore cette catégorie grammaticale.

Si bien que, tout en ignorant la notion syntaxique d'accord, Nakano prend conscience d'une covariation en genre, nombre et cas des articles préposés aux noms. La meilleure illustration en est donnée par la reproduction de trois paradigmes avec celles de l'article défini qui les précède. Voici un exemple de flexion d'un nom, le masculin, *De Mens* (l'homme) ; le féminin, *De Vrouw* (la femme) ; et le neutre, *Het Geld* (l'argent) :

<i>Eenv.</i>		<i>Meerv.</i>	
<i>Nom.</i>	De Mensch	<i>N.</i>	De Menschen
<i>Gen.</i>	Des Menschen	<i>G.</i>	Der Menschen
<i>Dat.</i>	Den Mensche	<i>D.</i>	Den <i>of</i> Aan de Menschen
<i>Acc.</i>	Den Mensch	<i>A.</i>	De Menschen
<i>Voc.</i>	ô Mensch	<i>V.</i>	ô Menschen
<i>Abl.</i>	Van de Mensche	<i>Ab.</i>	Van de Menschen

<i>Eenv.</i>		<i>Meerv.</i>	
<i>Nominatiuus</i>	De Vrouw	<i>N.</i>	De Vrouwen
<i>Genitiuus</i>	Der Vrouwe	<i>Gen.</i>	Der Vrouwen
<i>Datiuus</i>	Aan de (<i>of</i> Der) Vrouwe	<i>Dat.</i>	Den <i>of</i> Aan de Vrouwen
<i>Accusatiuus</i>	De Vrouw	<i>Acc.</i>	De Vrouwen
<i>Vocatiuus</i>	ô Vrouw	<i>Voc.</i>	ô Vrouwen
<i>Ablatiuus</i>	Van de Vrouwe	<i>Abl.</i>	Van de Vrouwen

<i>Eenv.</i>		<i>Meerv.</i>	
<i>om.</i>	Het Geld	<i>N.</i>	De Gelden
<i>en.</i>	Des Gelds, <i>of</i> Van 't Geld	<i>G.</i>	Der Gelden
<i>at.</i>	Aan 't Geld	<i>D.</i>	Aan de Gelden
<i>cc.</i>	Het Geld	<i>A.</i>	De Gelden
<i>oc.</i>	ô Geld	<i>V.</i>	ô Gelden
<i>bl.</i>	Van het Geld	<i>Ab.</i>	Van de Gelden

Fig. 3. Trois paradigmes flexionnels des articles et des noms (Séwel 1733)

On voit ici comment Nakano a pu découvrir le rôle morphologique du genre en parcourant les très nombreux tableaux de la grammaire de Séwel où sont présentées les variations casuelles conjointes de l'article défini et du nom en fonction des trois genres et des deux nombres, singulier - *Eenv.(oudig)* et pluriel - *Meerv.(oudig)*. Et, en glosant en japonais quelques-uns de ces

paradigmes, Nakano a relié les genres à trois types de flexions nominales, comme le font, par exemple, les grammaires françaises en numérotant les flexions verbales : verbes du premier groupe en -er, du deuxième groupe en -ir, etc.

Parvenu à ce stade, Nakano rencontre un nouvel obstacle : comment transplanter une catégorie 'morphologique' du genre qui n'a pas d'équivalent grammatical en japonais ? Il trouve une solution pratique, qui consiste à associer la catégorisation sémantique sino-japonaise des noms en *in* 陰, *yō* 陽, *tyū* 中 aux propriétés phono-morphologiques du hollandais exposées dans la grammaire de Séwel. Ainsi un substantif *in* se caractérise-t-il par une flexion en cas et en nombre conforme à un paradigme *yin*, comme celui illustré par *De Vrouw* sur la fig. 3. En procédant de la sorte, Nakano parvient à passer d'une catégorisation sémantique des noms à une classification des paradigmes flexionnels, où les trois genres des substantifs permettent de ramener à un petit nombre de flexions régulières, l'ensemble des variations formelles non seulement des substantifs, mais aussi des pronoms personnels, démonstratifs, adjectifs ou participes.

Il ne reste plus à Nakano qu'à recopier les différents modèles de flexions nominales de la grammaire de Séwel avec leurs terminaisons correspondant aux six cas et aux deux nombres. Nakano rapproche la fonction syntaxique des cas de celle des particules post-nominales du japonais. Par exemple, dans une construction à deux GN la relation de possession est indiquée en hollandais par le cas génitif du second GN référant au possesseur et en japonais par la particule *no* inter-nominale et l'ordre GN possesseur/GN possédé. Quant à l'opposition entre terminaisons de singulier et de pluriel, Nakano en explique le principe et se borne à en donner certains équivalents lexicaux. On voit par là comment Nakano a réussi à définir les propriétés sémantiques et morphosyntaxiques des trois genres des noms en hollandais et à identifier cette catégorie grammaticale inexistante en japonais au moyen de la dichotomie du *yin* et du *yang*.

Un tel processus de transfert conduit, en retour, à s'interroger sur l'émergence de la catégorie du genre. Il est courant d'en attribuer l'invention aux grammairiens grecs, en suivant la piste étymologique. Ainsi la plupart des grammaires françaises actuelles indiquent, sans plus, que le terme 'neutre' vient du latin *neuter*, calque du grec *oudeteron*, signifiant, dit-on, 'ni masculin, ni féminin'. Mais, d'où vient cette appellation doublement négative ? Pour

répondre à cette question, nous avons consulté les travaux des hellénistes, qui nous ont appris que le terme d'*outeron* avait été précédé d'autres dénominations. Et c'est là que nous avons découvert qu'Aristote désignait par *metaxu* (intermédiaire, entre), le genre qu'il opposait aux deux autres. La synonymie étonnante entre le grec *metaxu*-intermédiaire et le japonais *tyū*-milieu, pour désigner ce troisième genre nous a donc incitées à changer de cap pour retourner aux sources grecques du genre grammatical.

3. La genèse de la catégorie du genre grammatical en Grèce antique

(Ve siècle av. J.-C. - IIe siècle ap. J.-C.)

Autant qu'on puisse en juger d'après les documents grecs et les études spécialisées, il aura fallu à peu près 700 ans aux philosophes et aux grammairiens grecs pour élaborer la catégorie grammaticale du genre et mettre en place la terminologie qui s'est imposée dans les grammaires gréco-latines et leur descendance. La première classification des noms en trois genres est attribuée au sophiste Protagoras (autour de 490-420 av. J.-C.). Un siècle plus tard, Aristote (384-322 av. J.-C.) l'adopte en la modifiant dans une perspective logico-rhétorique. Un changement de cap se produit à partir du IIe siècle avant J.-C., où une conception grammaticale du genre supplante les approches argumentatives ou logiques des philosophes. La *Technē grammatikē*, 'Art grammatical' de Denys le Thrace (vers 170-90 av. J.-C.) livre une première ébauche de la catégorie grammaticale du genre, dont la définition semble achevée au deuxième siècle de notre ère, dans la *Syntaxe* d'Appolonius Dyscole, un grammairien d'Alexandrie. Reste à préciser comment le genre neutre s'inscrit dans cette histoire.

3.1. Première étape : le genre des philosophes de Protagoras à Aristote

3.1.1. Protagoras et la tripartition des noms en trois genres d'après Aristote

Au chapitre 5 de la *Rhétorique* (III, 5, 1407a 6-9), Aristote affirme que le principe premier de tout discours est "de parler correctement le grec" (*to hellēnizein*)⁴². Il passe donc succinctement en revue les cinq conditions qu'il

faut respecter pour garantir 'la correction de l'expression'. L'une d'elles est le 'genre des noms', qu'il présente comme suit :

Comme Protagoras déterminait les genres (*genē*) des noms, il faut distinguer les masculins (*ta arrena*) les féminins (*ta thēlea*) et les neutres (*ta skeuē*) ; car on doit aussi rendre correctement ces différences : ex. quant à elle, après être arrivée et s'être exprimée, elle s'en alla.

En dépit du style plus que laconique d'Aristote, ces quelques lignes suggèrent que, dès le Ve siècle avant notre ère, Protagoras et les sophistes avaient découvert les principales caractéristiques qui servent aujourd'hui à définir la catégorie linguistique du genre. Comment en effet ne pas rapprocher la nécessité de "rendre correctement les différences entre les genres", de la notion de l'accord grammatical qui, écrit Corbett (1991 : 105) "fournit la base pour définir le genre et déterminer le nombre de genres propre à une langue donnée" ? L'exemple énigmatique d'Aristote se laisse alors interpréter comme l'illustration d'un 'accord correct' entre les terminaisons de nominatif féminin singulier des mots reliés sémantiquement au sein d'une même construction, en l'occurrence le démonstratif initial *hē de* (quant à elle/celle-ci) et les deux participes qui renvoient au même référent *elthousa* (étant allée) et *dialektheisa* (s'étant expliquée)⁴³.

Le genre est donc présenté comme un trait définitoire de la catégorie des noms. Et Protagoras, suivi par Aristote, reconnaît l'existence en grec ancien de trois genres entre lesquels se répartissent obligatoirement tous les noms. Ce qui revient à définir un nom isolé, 'hors connexion'⁴⁴, comme une forme signifiante fixe, dotée d'un genre lexical intrinsèque, qui se manifeste par des formes fléchies distinctes quand le nom est employé 'en connexion' avec d'autres mots. Mais comment Protagoras déterminait-il le genre masculin, féminin ou neutre des noms grecs ? Aristote ne le dit pas. Il rapporte seulement la tripartition des noms en *arrena*, *thēlea* et *skeuē*, qu'on identifie à celle en noms masculins, féminins et neutres suivant le système actuel de classification en trois genres grammaticaux.

Il semble bien, en effet, que le sens grammatical des adjectifs masculin et féminin corresponde à celui que Protagoras a instauré pour les adjectifs grecs *arrēn* (mâle) et *thēlus* (femelle). Les qualificatifs *arrena* (masculins) et *thēlea* (féminins) qui servaient à distinguer les deux sexes des êtres vivants ont été étendus par analogie aux deux genres morphologiques des noms (*ta onomata*). Mais la traduction de *ta skeuē* par ‘noms neutres’ ne peut s’expliquer de la même manière. Car, à la différence des adjectifs *arrena* et *thēlea*, *skeuē* est un substantif pluriel. Il ne saurait donc, au niveau syntaxique, s’appliquer comme qualificatif aux mots *onoma* (nom) ou *genos* (genre).

D’après le dictionnaire grec-français de Bailly, *skeuos* est un nom neutre qui signifie “tout objet d’équipement (meuble, outil, instrument, arme, agrès, harnais, etc.)”. Quel rapport avec le genre neutre ? Une note de Brunschwig dans l’édition des *Topiques* d’Aristote (1987 : 133, n. 4) peut nous mettre sur la voie :

Le mot *skeuos* peut avoir diverses significations plus ou moins générales : vaisselle, mobilier, ustensile, engin, mais aussi objet, chose en général. C’est le mot qu’avait choisi Protagoras pour désigner le neutre, par opposition au masculin et au féminin (cf. *Rhét.* III, 5, 1407b 6) et Aristote adopta sur ce point son vocabulaire (cf. *Soph. El.* 14, 173b 40 sq.^[45]). C’est pourquoi, je traduis par chose.

Selon cette interprétation, Protagoras classe les choses (*ta skeuē*) en un genre que Brunschwig assimile au neutre et oppose aux deux autres genres, masculin et féminin, réservés aux deux sous-classes des êtres vivants sexués. Les trois genres distingués par Protagoras semblent donc relever d’une catégorisation ontologique, qui se réfléchit au niveau des noms. Les deux genres naturels des êtres correspondent aux deux genres grammaticaux des noms qui les identifient. Effectivement, dans le passage des *Réfutations sophistiques* (14, 173b 40) cité par Brunschwig, Aristote adopte le vocabulaire de Protagoras en reprenant sa catégorisation tripartite en *skeuē*, *arrena* et *thēlea*. On s’attend donc à ce que les noms désignant les choses (*ta skeuē*) appartiennent à un genre grammatical réservé à cette catégorie ontologique et caractérisé par des terminaisons propres.

3.1.2. Réaménagement aristotélicien des trois genres des noms grecs

Aristote observe que les noms de ce qu'on appelle les *skeuē* présentent des finales, tantôt masculines, tantôt féminines, tantôt spécifiques :

Tous ceux qui se terminent en *o* et *n* ont eux seuls une dénomination propre aux instruments/choses, par exemple, *xulon* 'bois', *skhoinion* 'corde'^[46] ; mais ceux qui ne se terminent pas ainsi sont des appellations (*klēsis*) masculines ou féminines, quoique nous en appliquions quelques-unes à des *instruments* : par exemple, *askos* 'outre à vin' est un nom masculin, et *klinē* 'lit' est un nom féminin.

(Réf. *soph.* 14, 173b 38-174a 1-5)

En conséquence, Aristote réaménage, pour le genre des choses, la terminologie de Protagoras de manière à distinguer les caractéristiques formelles des noms d'objets. Il conserve l'appellation de *skeuē* mais uniquement pour désigner la catégorie ontologique des choses. Quant aux noms de cette catégorie de choses-*skeuē*, il les rattache à trois genres grammaticaux. Deux d'entre eux coïncident formellement avec les genres masculin et féminin des noms d'êtres vivants. Mais cette homomorphie est sans corrélat sémantique. Il s'agit, en quelque sorte, de finales homonymes et non synonymes de celles des noms de vivants. Pour ces derniers, leur sémantisme lexical comporte un trait d'opposition sexuée, qui rend nécessaire leur répartition en deux genres mutuellement exclusifs, c'est-à-dire tout nom de vivants sera obligatoirement ou masculin ou féminin. Quant aux terminaisons des noms de choses qui diffèrent à la fois des terminaisons masculines et féminines, Aristote les nomme *metaxu* (entre, intermédiaire). Autrement dit, Aristote n'identifie pas un troisième genre grammatical relatif à l'ensemble des noms, mais subdivise les seuls noms des choses-*skeuē* en trois genres grammaticaux, déterminés par la finale phonétique de ces noms. Aristote conserve donc, sur le plan sémantique, les catégories ontologiques de Protagoras en distinguant les êtres vivants, subdivisés en mâles et femelles, et les choses-*skeuē* inanimées et asexuées. Il adopte également la corrélation qu'établit Protagoras entre cette tripartition des êtres et des choses et les genres grammaticaux de leurs noms marqués par des terminaisons spécifiques.

Aristote ne se démarque de Protagoras que pour la description des noms de choses-*skeuē*. Car, observe-t-il, il existe bien des finales propres aux noms de choses-*skeuē*, mais elles ne sont attestées que pour certains d'entre eux et pas pour l'ensemble de ces noms qui présentent aussi des finales de noms féminins ou masculins, sans que celles-ci soient corrélées à une opposition de sexe biologique. D'où la répartition des noms de choses en trois genres grammaticaux : un couple d'opposés à finales masculines et féminines, entre lesquels il intercale le genre qu'il qualifie d'intermédiaires-*metaxu*, caractérisé par des terminaisons, propres aux noms de choses. Cette tripartition formelle des seuls noms de choses-*skeuē* permet donc de distinguer un genre intermédiaire-*metaxu* distinct à la fois des noms de choses à terminaison masculine et féminine, mais non d'assimiler ce genre à celui des noms d'inanimées par opposition aux genres masculin et féminin des noms d'êtres vivants sexués.

Aristote prend donc ses distances par rapport au principe d'une corrélation régulière entre les genres des noms, marqués par leurs caractéristiques morphologiques, et les catégories ontologiques et grammaticales de Protagoras (*Rhétorique* III, 5, 1407b). S'il adopte le parallélisme entre êtres vivants mâles et femelles et noms masculins et féminins, il n'établit pas de correspondance biunivoque entre la catégorie sémantique des choses, *ta skeuē* et le genre grammatical basé sur la morphologie de leurs noms. Prétendre, comme le fait Tricot (*Réf. soph.* 14, 174a, p.74, n.1) que "*skeuē (instrumenta, vasa)* est synonyme de *ta metaxu*", c'est ignorer la différenciation que fait Aristote entre une classe intermédiaire de noms neutres, présentant des finales spécifiques et la catégorie générale des choses dont les noms ont des terminaisons masculines, féminines ou intermédiaires⁴⁷.

Mais, pourquoi appeler 'intermédiaires' les finales spécifiques à certains noms de choses-*skeuē* ? Si l'on s'en tient à la conception actuelle du genre neutre, on ne peut que partager la perplexité de Dupont-Roc et Lallot (1980 : 352) :

Cette dénomination, que les grammairiens remplaceront par celle de *neutre (oudeteron, litt. « ni l'un ni l'autre »)* peut paraître étrange : en quoi les neutres, qu'on pense au référent asexué ou au neutre grammatical, sont-ils « intermédiaires » entre le masculin et le féminin ?

Des réponses savantes qu'ils apportent en rapprochant l'usage aristotélicien de *metaxu* de la notion d'intermédiaire chez Platon⁴⁸, nous retiendrons deux points en liaison avec notre problématique. Le premier est que l'intermédiaire-*metaxu* est défini à partir d'un couple d'opposés polaires. De même qu'entre le bien et le mal existe un intermédiaire qui n'est ni bien ni mal, de même entre le masculin et le féminin existe un genre intermédiaire qui n'est ni masculin ni féminin. Le second est que Platon recourt à la notion de participation pour éclairer le statut de l'intermédiaire. Ce qui revient à considérer que le genre *metaxu* participe tantôt du masculin, tantôt du féminin, tantôt d'aucun des deux.

Mais, comment concilier cette analyse avec le principe d'une distinction des trois genres basée sur des finales propres à chacun ? Et, n'est-il pas contradictoire de définir, d'un côté, les finales intermédiaires comme ni masculines ni féminines, et, de l'autre, comme ayant des finales communes avec les masculins et les féminins ?

En fait, ce paradoxe met au jour l'écart entre la catégorie grammaticale du genre, qui sert à définir différentes classes d'unités linguistiques selon les langues (pronoms, déterminants nominaux, adjectifs, etc.) et le genre aristotélicien, qui est une propriété sémantique et formelle des noms sur laquelle repose leur subdivision ternaire en masculins, féminins, *metaxu*. Autrement dit, l'objectif d'Aristote n'est pas d'étudier le genre des noms d'un point de vue grammatical ou linguistique autonome⁴⁹, mais de procéder à une classification des noms qui en assure l'usage correct aux niveaux formel et sémantique, de manière à prévenir les erreurs qui peuvent porter soit sur les mots (solécismes), soit sur les choses (paralogismes). Pour lui, l'un n'élimine pas l'autre, mais les deux coexistent. Car, constate-t-il, "homme (*anthropos*) et blanc (*leukon*) sont à la fois une chose en question (*pragma*) et un mot/nom (*onoma*)^[50]", (*Réf. soph.* 14, 174a).

On peut donc en conclure qu'Aristote envisage les genres dans une optique classificatoire ambivalente, qui tient compte en partie des terminaisons distinctives des noms et en partie du statut sexué "des êtres et des choses". C'est pourquoi le genre intermédiaire-*metaxu* d'Aristote ne peut être réduit au genre grammatical, au sens linguistique actuel du terme⁵¹. D'où l'idée de chercher quels sont les emplois de *metaxu* dans les textes aristotéliciens.

Chez Aristote, la notion d'intermédiaire, appelée soit *ana meson* soit *metaxu*⁵², se rattache à la relation de contrariété, identifiée comme une des espèces de la relation générique d'opposition⁵³. Définissant les contraires comme un couple d'opposés polaires ou limites extrêmes d'un même genre⁵⁴, Aristote les subdivise en deux espèces, selon qu'ils admettent ou non des intermédiaires. Il distingue ainsi des contraires 'immédiats' (*a.mesa* – sans moyen terme) (*Seconds Analytiques*, I, 2, 71b-72a), ou 'contraires sans intermédiaire' (*ouden estin ana meson* — il n'y a rien au milieu) comme pair et impair (*Cat.* 10, 12a)⁵⁵. Ces contraires se rapprochent par là des 'opposés contradictoires'⁵⁶ qui, par définition, refusent tout intermédiaire.

Un second type de contraires correspond à des opposés polaires, dont ni l'un ni l'autre n'est obligatoirement attribué aux sujets auxquels ils peuvent appartenir. C'est le cas, par exemple, du bon et du mauvais. Quelque chose peut être ou bon ou mauvais ou indifférent – et en ce sens neutres par rapport à l'un comme à l'autre. La caractéristique de ces contraires est donc d'admettre un ou plusieurs intermédiaires entre leurs deux pôles contraires. Et, précise Aristote :

Certains intermédiaires ont des noms : par exemple le gris, le pâle et toutes les autres couleurs qui se situent entre le noir et le blanc. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas facile de donner un nom à l'intermédiaire ; on le délimitera par la négation des deux extrêmes : par exemple l'intermédiaire est ce qui n'est ni bon, ni mauvais, ou ce qui n'est ni juste ni injuste (*Cat.* X, 13b).

Voyons si cette subdivision des contraires peut s'appliquer à la classification des noms d'après leurs genres. Apparemment, les genres masculins et féminins des noms d'animés forment un couple de contraires sans intermédiaire. De même que tout nombre est obligatoirement pair ou impair, de même tout nom d'être vivant sexué est, en règle générale, masculin ou féminin, en vertu de la correspondance de principe⁵⁷ entre les terminaisons de ces deux genres et les sexes naturels. En revanche, comme nous l'avons vu plus haut (cf. *Réf. soph.* XIV, 174a), les noms de choses-*skeuē* peuvent présenter des finales masculines ou féminines qui ne sont pas corrélées à une différence de sexe. Ce couple de contraires, homonyme et non synonyme du précédent, puisqu'il n'en partage pas la corrélation sémantique sexuée, admet donc un

intermédiaire. L'opposition entre couples de contraires avec ou sans intermédiaires permettrait donc de rendre compte du recouvrement partiel entre genre et sexe. Pour les animés, sexe et genre des noms sont largement interdépendants. Pour les inanimés, seules les terminaisons en *-on* sont motivées sémantiquement, les autres sont des finales masculines ou féminines, s'opposant sur un plan strictement formel.

Mais, d'après la terminologie qu'Aristote préconise dans les *Catégories* (X, 13b), on s'attendrait à ce que le genre propre aux inanimés sans dénomination spécifique soit désigné par la négation des deux autres. Or, au lieu de ni masculin, ni féminin, sur le modèle de ni juste ni injuste, Aristote emploie *metaxu*. Faute de justification explicite, on en est réduit à des spéculations. Peut-être s'agit-il non pas d'une dénomination mais du terme qu'il emploie pour décrire la position de ces noms, qui, pour s'insérer entre le couple des genres masculin et féminin, doivent se distinguer à la fois de l'un et de l'autre. Autrement dit, *metaxu* comme *ana meson* mettrait en évidence l'appartenance au domaine (ou 'genre' dans la terminologie aristotélicienne) délimité par deux contraires, en spécifiant qu'il se situe entre ces deux extrémités. L'intermédiaire d'Aristote serait alors défini par sa différenciation des deux contraires qui l'encadrent. Il serait donc l'inverse du *metaxu* de Platon, qui crée une passerelle entre deux mondes séparés comme les entités mathématiques intermédiaires entre les Idées et les Choses (*Métaph.* A 6, 987b).

Cette hypothèse pourrait expliquer la distinction qu'établit Aristote entre *metaxu* et *mesos*. *Metaxu* (entre), évoquant un intervalle compris entre deux limites, est employé pour indiquer la distance qui sépare deux contraires, leur différence. Quant à *ana meson* (au milieu), il est sémantiquement lié à *mesos*, indiquant soit une simple position médiane, soit le mélange de deux contraires, comme, par exemple, une moyenne entre deux grandeurs, un centre géométrique, un juste milieu entre deux valeurs antithétiques.

Du même coup, se trouve justifiée l'adoption par Aristote des termes *arrena* et *thēlea* qui entérinent une telle correspondance sémantique et, corrélativement, le rejet du terme *skeuē* que Protagoras utilisait à la fois pour identifier la catégorie des choses et le genre grammatical de leurs dénominations. Alors que Protagoras, en bon sophiste, en est "resté à l'identité

apparente de la chose et du mot”, comme l’écrit Aubenque (1972 : 118), Aristote, pour sa part, insiste sur la nécessité de distinguer les caractéristiques formelles des mots en tant que symboles des choses qu’ils indiquent :

Car, puisqu’il n’est pas possible d’apporter dans la discussion les choses elles-mêmes quand nous discutons, mais qu’au lieu des choses nous devons nous servir de leurs noms comme de symboles, nous supposons que ce qui se passe dans les noms se passe aussi dans les choses, comme dans le cas des cailloux qu’on rapporte au compte. Or, entre noms et choses, il n’y a pas ressemblance complète (*Réf. soph. I, 165a, 6-11*).

3.1.3. La conception du genre des noms chez Aristote et Nakano

Quelles conclusions tirer de l’étonnante convergence des termes japonais *tyū* et grec *metaxu* pour désigner le genre neutre ? Elle fait nettement ressortir ce qui rapproche et ce qui sépare la catégorisation des noms de Nakano de celle d’Aristote.

Tous deux s’accordent à voir dans le genre une caractéristique des noms en rapport avec le sexe masculin ou féminin des êtres vivants qu’ils servent à identifier. Tous deux posent également l’existence d’un troisième genre situé entre le masculin et le féminin. Mais, ils diffèrent dans leur façon respective de déterminer les genres des noms. Nakano s’en tient aux indications des dictionnaires bilingues pour déterminer le genre de chaque nom. Et, confronté à des correspondances et des discordances de genre selon les langues pour des noms de même sens, il recourt à la catégorisation symbolique sino-japonaise du *yin* et du *yang* et à leur point d’équilibre *tyū* pour rendre compte des trois genres des noms de manière approximative et souple. Aristote, pour sa part, s’appuie sur l’opposition logique entre des couples de contraires avec intermédiaire pour les noms de choses asexuées ou sans intermédiaire pour les noms masculins et féminins des êtres vivants sexués. Et, à la différence de Nakano, il reconnaît que le genre des noms dépend tantôt de leur sémantisme sexué ou non, tantôt de la forme phonétique de leur terminaison. Mais Aristote se borne à donner quelques exemples de genres morphologiques sans motivation sémantique. Comme nous allons le voir, ce sont les philologues grecs qui ont élaboré la catégorie grammaticale du genre à l’aide de critères formels.

3.2. Deuxième étape : le genre des grammairiens, de la *Technē* de Denys à la *Syntaxe* d'Apollonius Dyscole

On ne dispose pas d'une documentation suffisante pour retracer l'histoire de la catégorie grammaticale du genre en grec ancien. Mais, on en connaît un premier jalon grâce à un texte du II^e siècle avant notre ère, la *Technē* attribuée à Denys le Thrace. La *Syntaxe* d'Apollonius Dyscole au II^e siècle de notre ère en marque la fixation.

3.2.1. Les trois genres grecs dans la *Technē* de Denys le Thrace

La *Technē*, ou 'Art grammatical', attribuée à Denys le Thrace⁵⁸ marque un nouveau jalon dans la genèse de la catégorie grammaticale du genre des noms. Le chapitre 12, consacré au nom (*onoma*) donne d'abord une définition de cette classe de mots, puis les cinq traits ou "accidents" qui vont avec cette catégorie⁵⁹. Vient en premier le "genre" à propos duquel Denys indique seulement :

Il y a trois genres : *arsenikon* « masculin », *thēlukon* « féminin »,
oudeteron « neutre ».[⁶⁰]

Cette simple énumération atteste l'emploi d'une terminologie grammaticale plus technique. Un premier réajustement, minime, concerne la dénomination des genres masculin et féminin. Alors que Protagoras et Aristote se contentaient d'un usage spécialisé des adjectifs neutres, *arren* et *thēlu*, Denys emploie deux dérivés réservés au domaine grammatical, *arsenikon* et *thēlukon*. La seconde modification, plus importante, porte sur le genre neutre, qui apparaît ici sous une nouvelle appellation : *oudeteron* (ni l'un ni l'autre). Ce néologisme, relevé par Dupont-Roc et Lallot (1980 : 352), témoigne en fait d'une redéfinition du neutre.

À la différence de *metaxu* qu'Aristote réservait à un genre propre aux noms de choses (*skeuē*), *oudeteron* est traité ici comme un troisième genre des noms en général, désormais opposé aux deux autres genres. Le terme *oudeteron* entérine cet élargissement tout en conservant le sens doublement négatif de *metaxu*. Selon Aristote en effet, comme nous l'avons vu précédemment, lorsqu'il n'existe pas de noms établis pour les intermédiaires et qu'il est "embarrassant

de le préciser nommément, [...] c'est par la négation de chacun des deux extrêmes que se définit l'intermédiaire, comme ce qui n'est ni bon ni mauvais" (*Topiques*, 10, 12a 21-25) ⁶¹.

Il faut se reporter au chapitre 6, 'De l'élément' (*stokheion*), pour retrouver le principe d'une corrélation entre le genre des noms et leur 'élément' final, son ou lettre. Principe battu en brèche au niveau empirique, où les listes de lettres finales caractéristiques des trois genres que dressent Aristote et Denys sont loin de coïncider⁶².

La *Technē* enregistre donc la grammaticalisation des trois genres des noms. Il s'agit d'un trait catégoriel : tout nom a en principe un genre et un seul, déterminé par la finale de sa forme basique, hors flexion. Cette finale peut ou non être motivée par sa correspondance avec une propriété typique de la classe des êtres ou des choses dénommés. En ce qui concerne le genre des noms, la *Technē* de Denys entérine donc une nette séparation des niveaux morphologique et sémantique tout en donnant une certaine priorité à la dimension formelle. Dans tous les cas, en effet, c'est la forme finale des noms qui en détermine le genre grammatical, quelle que soit leur valeur sémantique⁶³.

En ce qui concerne le genre grammatical, la *Technē* marque un tournant décisif en sortant du ghetto morphologique du nom. Elle présente en effet le genre comme un 'accident' de trois autres classes de mots : le participe, l'article et le pronom. Denys ne nomme pas ces genres mais il en reconnaît trois, identiques à ceux des noms, précise-t-il à propos du participe. Et, il se contente de l'illustrer par un exemple. Citons le cas de l'article défini :

Il y a trois genres : *ho poiētēs* « le poète » (masculin), *hē poiēsis* « la poésie » (féminin), *to poiēma* « le poème » (neutre) (*Technē*, chap.16).

On remarquera l'emploi ici de trois noms construits sur une même base lexicale, mais de genre différent, comme si Denys voulait montrer que le genre des noms est déterminé par leur terminaison suffixale et non par le sémantisme de leur radical et que les trois formes *ho*, *hē*, *to* de l'article qu'il appelle 'prépositif'⁶⁴ s'accordent avec le cas (nominatif), le nombre (singulier) et le genre des noms.

Pour les pronoms (*antōnumia*), Denys s'en tient à ceux qui désignent 'des personnes définies'. Et, il oppose les pronoms personnels 'primaires' aux possessifs 'dérivés' :

Les genres des primaires ne sont pas distingués par la forme, mais par la deixis qu'ils effectuent, par exemple *egō* « moi-je »^[65] ; mais dans les dérivés on a, par exemple, *ho emos* « mon, le mien », *hē emē* « ma, la mienne », *to emon* <neutre> « mon, le mien » (*Technē*, chap.17).

Dans la mesure où les pronoms de première et deuxième personne fonctionnent comme des déictiques désignant directement un locuteur et un allocutaire présents dans le cadre d'un échange verbal, il n'est pas nécessaire de recourir à des formes de genre spécifique pour identifier ces personnes. En revanche, la distinction de trois genres s'avère utile pour les pronoms dérivés qui ne fonctionnent pas comme des déictiques mais comme des anaphoriques. En s'accordant en genre avec le nom qu'ils précèdent, ces pronoms personnels contribuent à associer anaphoriquement le possesseur et le possédé⁶⁶.

Le double emploi déictique et anaphorique des pronoms personnels atteste, au niveau pronominal, une interférence entre le genre grammatical, basé sur une concordance syntaxique, et le genre sémantique, corrélé à la dimension sexuée des personnes. La corrélation entre sexe et genre est ainsi déplacée du nom au pronom personnel.

3.2.2. Les trois genres grecs dans la Syntaxe d'Apollonius Dyscole

Trois siècles plus tard, la *Syntaxe* d'Apollonius Dyscole⁶⁷ enregistre l'implantation d'une terminologie grammaticale qui va s'imposer définitivement : *arsenikon* (masculin), *thēlukon* (féminin), *oudeteron* (neutre). S'y ajoute une différenciation entre les noms à genre unique (*monogenēs*) et ceux à trois genres (*trigenēs*). Apollonius en répertorie plusieurs sortes :

Il y a ceux qui prennent une forme pour chacun ; « beau » *kalos*, masc. *kalē*, fém. *kalon* nt. ; il y en a qui ont une forme commune au masculin, au féminin et au neutre : *ho pseudēs*, *hē pseudēs*, *to pseudēs*, le/la/nt. le « faux » ; quelques-uns ne s'entendent qu'au masculin et au féminin, comme *hippos* « cheval », etc. (T. I, p. 294 : liv. 4 §2).

On peut certes déplorer la perte d'un traité sur les genres que cite Apollonius (*Synt.* I, §38, §41). Mais, les indications éparses dans sa *Syntaxe* suffisent à montrer qu'il étudie le genre à deux niveaux : celui du mot isolé, où le genre est défini comme un accident ou trait inhérent à la catégorie morpho-lexicale du nom ; et celui des mots construits, où le genre est un facteur de cohésion unissant le nom à d'autres éléments dans une même construction.

Ces rapports sont déterminés par un double principe : le principe de spécificité catégorielle des parties (*merē*) du discours (*logos*)⁶⁸ et le principe de congruence (*katallēlotēs*) ou de convenance mutuelle entre les constituants d'une construction correcte⁶⁹.

Chez Apollonius, le masculin, le féminin et le neutre sont ainsi rattachés à la catégorie grammaticale du genre, donnée comme un accident propre à la classe des noms ou *onoma*. Et, comme la rationalité des règles d'assemblage sémantico-syntaxique repose sur les propriétés inhérentes aux classes de mots, c'est le genre fixe du nom qui va déterminer celui des autres éléments fléchis dans une construction nominale. Apollonius justifie ainsi les règles de concordance entre les genres de toutes les classes de mots qui s'assemblent avec un nom et sont dotées de flexions casuelles distinctes pour les trois genres et les trois nombres (singulier, duel, pluriel), à commencer par l'article prépositif, d'un emploi quasi constant dans les constructions nominales.

Un autre apport fondamental d'Apollonius tient à la distinction entre la congruence grammaticale des genres au niveau d'une construction nominale et la congruence sémantique entre genre et sexe qui est la plus communément répandue⁷⁰. Il la limite à une congruence, extra-grammaticale, d'ordre déictique, en montrant qu'un énoncé comme : 'celui-ci (*houtos, m.*) m'a frappé' est grammaticalement correct. Mais il devient 'incorrect' si *houtos* désigne une femme identifiée contextuellement (*Synt.* 3 : 210, §10). Comme le souligne Lallot (1997, liv. II : 164, n. 24) :

Pour le masculin et le féminin, le genre du déictique est *pratiquement* dicté par le sexe du référent.

Enfin, Apollonius propose une définition positive du genre neutre, qui pourrait préfigurer celle des linguistes aujourd'hui. Le neutre peut s'appliquer de manière à des noms d'êtres masculins et féminins, parce qu'il amalgame les deux genres. Toutefois cette conception d'un genre indistinct est reléguée au second plan par la définition négative dominante du neutre comme 'ni masculin, ni féminin'.

Rétrospectivement, il apparaît que la question du genre chez les Grecs a partie liée avec la correction de l'expression ou 'grécité'. Car, si l'on sait que tout nom doit avoir un genre, il est souvent difficile d'expliquer ce qui justifie son attribution et sa fixation. Une première classification à base sémantique a prévalu chez les sophistes qui assimilaient la division des noms masculins et féminins à la dichotomie des êtres vivants d'après leur sexe⁷¹. Mais, la situation se complique avec le statut sémantico-grammatical du troisième genre. Protagoras semble y voir le genre caractéristique des choses, *ta skeuē*. Mais, Aristote constatant que seuls certains noms de choses ont des terminaisons spécifiques, la plupart des autres ayant des finales masculines ou féminines renonce à une classification sémantico-grammaticale des noms en trois genres. Tout en conservant la dichotomie à fondement sexué entre masculin et féminin pour les noms d'animés, il attribue trois genres réguliers aux noms de choses. Et, il nomme 'intermédiaire' (*metaxu*), le genre qui leur est propre, en le différenciant des deux autres définis comme un couple de contraires. Ainsi pose-t-il le principe d'une répartition en trois genres des noms de choses, à côté de celle en deux genres des noms d'êtres sexués, en illustrant cette double classification par quelques exemples appropriés.

Ce sont les grammairiens, qui, dans le sillage des philologues alexandrins⁷², vont s'attacher, dans un premier temps, à partir du IIe siècle avant notre ère, à décrire les usages réguliers – dont ceux des trois genres – dans des traités ou arts grammaticaux.

Puis, quatre siècles plus tard⁷³, un nouveau pas est franchi avec la *Syntaxe* d'Apollonius, vers la fin du IIe siècle de notre ère. On passe de l'étude morpho-sémantique du genre des noms à leur rôle syntaxico-sémantique dans l'assemblage correct des 'parties de la phrase' ou classes de mots.

4. La catégorie du genre grammatical à la lumière du parallélisme entre son mode d'importation au Japon et sa genèse en grec ancien

Quel éclairage cet excursus historique jette-t-il sur la transplantation en japonais des trois genres grammaticaux hollandais, dont Nakano fut le premier artisan ? Il nous semble pouvoir en tirer deux enseignements majeurs. Le premier tient à l'interdépendance entre genre grammatical et sexe biologique, qui constitue le noyau sémantique à partir duquel s'est construite la catégorie grecque du genre grammatical dont l'étymologie conserve la mémoire : le genre grammatical en grec porte le même nom *genos* que le sexe. Comme on l'a vu, les qualificatifs grecs de masculin et de féminin, dérivés de 'mâle' et 'femelle' se retrouvent dans les termes grammaticaux hollandais : *mannelijk* (masculin) et *vrouwelijk* (féminin). Et Nakano a utilisé ce noyau sémantique pour introduire les genres des noms en appliquant au couple féminin/masculin, la classification en *yin* et *yang*, conformément au système de catégorisation sino-japonais alors dominant.

Le second enseignement provient du statut problématique du troisième genre. La corrélation établie par Protagoras entre la catégorie des choses *skeuē* et le genre de leurs noms s'est avérée inconsistante. Aristote lui a substitué une classification formelle en trois genres basée sur la relation logique de 'contraire'. Il identifie les finales masculines et féminines des noms de choses à un couple de contraires avec un 'intermédiaire' (*metaxu*), défini à partir de ces deux pôles. C'est cette analyse qu'ont adoptée les grammairiens grecs, mais avec un ajustement terminologique qui évite l'ambivalence de *metaxu*, remplacé par *oudeteron*. Cette appellation technique sert à identifier un troisième genre, d'après des critères strictement morphologiques tirés de la tripartition des noms de choses. Ainsi la catégorie grammaticale repose-t-elle sur l'articulation de deux systèmes de règles d'assemblage : l'un syntaxique, où prime la dimension formelle des noms, l'autre sémantique, tenant à la composante sexuée des noms et à la valeur déictique des pronoms.

On comprend mieux, à présent, que Nakano ait découvert le genre des noms à travers l'opposition sexuée qui en constitue le noyau sémantique évident⁷⁴. On comprend également qu'il se soit rapidement aperçu des limites de la concordance entre genre grammatical et sexe naturel et se soit rabattu sur l'opposition binaire du masculin et du féminin pour transposer au niveau terminologique la tripartition des noms à l'aide du système de catégorisation symbolique universel du *yin* et du *yang* en assimilant le neutre à *tyū*, point central d'équilibre entre tous les couples *yin/yang*. On comprend enfin qu'il n'ait pu accéder à la catégorie du genre ni à partir du japonais où les noms sont des unités lexicales invariables et où aucun accord morphologique n'est requis entre les éléments d'une construction nominale, ni à partir de la mention du genre des noms hollandais et français donnée par les dictionnaires de Marin ou de Halma. Seule une grammaire pouvait lui apporter la révélation du système morphologique des genres, en décrivant les variations formelles régulières des articles et des noms, en fonction des cas, nombres et genres, ainsi que celles d'autres classes de mots à flexion nominale. Ainsi Nakano a-t-il pu, dans un dernier traité, donner accès en une dizaine d'années au système formel des genres que les grammairiens grecs avaient mis quatre siècles à établir.

Pour conclure, nous dégagerons deux grands apports de ce double périple historique. Le premier est une définition générale du genre grammatical, comme un ensemble de contraintes lexicales et morpho-syntaxiques propres à la catégorie du nom et de ses satellites, grammaticalisé ou non selon les langues (Corbett 2003 ; Creissel et Pozdniakov 2015). Le second confirme que la grammaticalisation du genre implique un stade sémantique (Corbett 1991⁷⁵). Ce qui invite à élargir la recherche en formulant l'hypothèse générale que les catégories grammaticales des langues supposent un enracinement sémantique.

* Nous remercions tous nos collègues et amis dont l'aide nous a été précieuse. Pour le néerlandais, Béatrice Godart-Wendler nous a mis en rapport avec Jan Noordegraaf, qui non seulement a éclairci bien des points terminologiques mais surtout nous a fait découvrir les travaux de Henk de Groot, qui constitue notre référence de base pour les travaux linguistiques des interprètes de Nagasaki. Ce dernier a eu l'extrême gentillesse de nous communiquer les versions manuscrites de son MA et Ph.D et une importante documentation. Nous sommes également redevables à Els Elf, Gudrun Ledegen, Jean Klein et Maurice Van Overbeke qui nous ont guidé dans le dédale de la terminologie grammaticale néerlandaise d'hier et d'aujourd'hui. Merci à notre ami de longue date, Alain Briot, dont nous avons mis une fois de plus à contribution les vastes connaissances et la complaisance infinie. Merci aussi à notre source d'information permanente et toujours amicale pour le japonais

et...le reste, Aoki Saburō. Sans le soutien de nos collègues et amis japonologues, Minako Debergh, Laurence Labrune, Jean-Gabriel Santoni et les sinologues Redouane Djamouri, Qi Jong et Marc Tang, la terminologie grammaticale des hollandologues japonais de l'époque Edo serait restée indémêlable. Et pour le sanskrit, merci à Georges-Jean Pinault qui nous a si complaisamment guidé dans les arcanes du genre grammatical indo-européen. Merci encore à Jean Lallot et Bernard Colombat qui ont répondu à toutes nos questions sur les grammairiens grecs et latins. Et, toute notre reconnaissance va à Richard Bodeüs, dont la connaissance approfondie d'Aristote nous a été d'un précieux secours. Merci à Kiyoshi Matsuda pour les renseignements concernant les dictionnaires de Marin et de Halma. Merci également aux relecteurs anonymes dont les remarques nous ont permis de rectifier et de clarifier bien des points et à Fabienne Baidier et Bernard Bosredon 'Found in Translation'.

¹ Nous adoptons globalement le système de transcription alphabétique japonais *kunreisiki*, basé sur la graphie syllabique des *kana*. Nous conservons toutefois la transcription usuelle pour les noms de personne, de lieu ou d'éditeur, ainsi que la transcription Hepburn dans les citations en anglais (cf. *Faits de langue* n°17, 2001, *Coréen-japonais*).

² *Amakusaban Raten bunten* 天草版ラテン文典 (Manuel Alvarès).

³ Minako Debergh (communication personnelle).

⁴ Ce dictionnaire fournit assurément une description fine et étendue de la langue de l'époque. Il enregistre en effet différents styles, écrits et parlés, donne des exemples de la langue orale et des citations du japonais et sino-japonais, sans parler des synonymes, antonymes, expressions courantes, proverbes, etc. Sa nomenclature compte plus de 32,000 mots, transcrits en caractères romains, classés par ordre alphabétique et accompagnés de traductions ou d'explications en portugais. Il en existe une traduction espagnole, publiée à Manille en 1630 et une traduction française *Dictionnaire japonais-français*, publiée à Paris entre 1862-1869 par Léon Pagès. Il a été traduit en japonais sous le titre *Nippo Jisyo*, 日葡辞書, Iwanami syoten.

⁵ Le Padre Ioam Rodriguez ou João Rodrigues Tçuzzu (J. Rodrigues l'interprète) a publié deux grammaires du japonais : *Arte Grande da Lingoa de Iapam* (1604-1608), Imprimée à Nagasaki et une version abrégée, *Arte Breve da Lingoa Iapoa* (1620, Macao), dont nous avons consulté la traduction japonaise de Mineo Ikegami (1993).

⁶ Le comptoir n'abritait pas que des ressortissants néerlandais, mais des savants de divers pays européens qui se faisaient engager par la VOC pour pouvoir connaître des pays lointains. Certains ont fait école au Japon et ont contribué à faire connaître ce pays en Europe. Par exemple, le chirurgien Caspar Schamberger, qui séjourna à Dejima de 1649 à 1651 et ouvrit la première école de médecine occidentale ; ou le médecin allemand Engelbert Kaempfer (1690-1692), qui écrivit une *Histoire du Japon* ; ou le botaniste suédois Carl P. Thunberg, qui résida à Dejima entre 1775-1776 ; ou encore Siebold, qui séjourna six ans au Japon (1823-1829) d'où il ramena une riche documentation.

⁷ *Ran* 蘭 est l'abréviation standard du portugais *Oranda*, dénomination couramment utilisée par extension pour désigner les Pays-Bas et non la seule province de Hollande. Cette abréviation a supplanté dans les noms composés sino-japonais la transcription phonétique [o-ran-da] à l'aide de trois caractères chinois 和蘭陀 ou 阿蘭陀. C'est le cas pour *ran-gaku* 蘭学 (études hollandaises), composé formé sur le modèle de *kan-gaku* (漢学), qui désignait les études chinoises et constituait avec *kokugaku* 国学 (étude de la langue nationale), les trois grands courants d'études linguistiques de l'époque Edo (cf. Sugimoto 1976). Jacques Proust les appelle des 'hollandistes'. Mais par analogie avec la dénomination usuelle de 'sinologues' pour les Japonais versés dans les études chinoises, ou de 'philologues' pour ceux qui étudient la langue ancienne nationale, nous préférons parler de 'hollandologues', en nous alignant notamment sur 'sociologue' qui a supplanté 'sociologiste' attesté, par exemple, dans *Les lois de l'imitation* (1882) de Gabriel Tarde.

⁸ En dehors de quelques séjours d'étude à Nagasaki, les hollandologues d'Edo ne pouvaient rencontrer les interprètes de Nagasaki qu'à l'occasion du voyage à Edo (江戸参府, *Edo sanpu*) imposé par le shogun au Directeur du comptoir hollandais de Dejima à partir de 1633. Lors de cette visite protocolaire, annuelle jusque dans les années 1790, puis tous les quatre ans jusqu'à sa suppression en 1850, certains lettrés confucéens d'Edo, qui s'intéressaient aux sciences occidentales, obtenaient la permission de rencontrer et d'interroger les interprètes qui escortaient la délégation hollandaise (Sugita 1969 : VII). De Groot (2005 : 105) fustige leur ignorance en citant le registre officiel (*Dagregister*) qui note en date du 25 mars 1743 : "L'étudiant shogunal [Aoki] Bunzō est venu me

poser des questions stupides. Il m'a demandé par exemple quel genre de salutations les Hollandais utilisaient dans toutes les sortes d'occasion".

⁹ Conformément à l'usage japonais, nous emploierons le terme 'hollandais' pour désigner tout ce qui concerne les études néerlandaises à l'époque Edo.

¹⁰ Les travaux de Tsutomu Sugimoto fournissent non seulement l'inventaire le plus exhaustif de ces manuscrits, mais aussi en retracent l'histoire et en présentent les grandes lignes dans cinq volumes de plus de mille pages chacun, publiés entre 1976 et 1982 sous le titre général, *Edo zidai rangogaku no seiritu to sono tenkai* 江戸時代蘭語学の成立とその展開 [Fondement et développement des études hollandaises à l'époque Edo].

¹¹ Nous avons généralisé autant que possible la transcription *Sizuki* utilisée par les Japonais, sauf dans le cas de citations où apparaît *Shizuki* (transcription selon le système Hepburn).

¹² Cf. Sugimoto (1976, 1987), De Groot (1998, 2005), Furuta (2010).

¹³ Par commodité, on tend à utiliser un seul patronyme. Les historiens ont généralisé Tadao Sizuki, soit le nom de la famille d'interprètes qui l'avaient adopté. De Groot (1998, 2005) fait de même mais en transcrivant *Shizuki* selon le système Hepburn. Pour sa part, Sugimoto adopte l'appellation de Ryūho Nakano, ou Ryūho sensei (Maître Ryūho), en ajoutant au patronyme de naissance, Nakano, le nom de plume, Ryūho (De Groot 1998 : 10-12), que citent ses rares disciples. Sugimoto (1987 : 436) signale aussi l'utilisation d'un pseudonyme hollandais, Wilgen Akker qui correspond à la traduction de *Ryūho*, 'saulaie' ou endroit planté de saules. À la suite de son maître l'interprète Yosinaga Motoki (1735-1794), Sizuki s'est spécialisé dans le domaine de l'astronomie et de la géographie. Comme l'indique Numata (1992 : 96) "Les études hollandaises (*rangaku*), dans leur première phase, peuvent être divisées en médecine et botanique d'un côté et astronomie et géographie, d'un autre. Dans ces deux secteurs, un nouveau savoir scientifique sophistiqué en provenance de l'Occident venait se greffer à travers le hollandais sur la base de connaissances issues de l'apprentissage traditionnel". On doit à Sizuki l'introduction de la théorie de Newton dans son traité *Rekisyō sinsyō* 曆象新書 'Nouveau traité d'astronomie' (1802) à partir d'une traduction partielle d'un ouvrage de John Keill *Inleidinge tot de Waare Natuuren Sterrekunde* (Leiden 1741), lui-même traduit d'un traité latin publié à Londres en 1739 (Numata 1992 : 93). On doit aussi à Nakano le néologisme *sakoku ron* 鎖国論 qu'il a forgé pour rendre l'expression 'national seclusion' ou 'fermeture du pays', qu'utilise Engelbert Kaempfer (1651-1716) dans son *Histoire du Japon* (De Groot 1998).

¹⁴ Rappelons que De Groot cite ces titres transcrits selon le système Hepburn soit *Joshikō* pour le premier et *Sanshu shokaku* pour le troisième.

¹⁵ Il existe un certain consensus pour la datation de *Zyosikō* et de *Rangaku seizenfu*. Plusieurs indices textuels ou historiques plaident en faveur d'œuvres de jeunesse, à peu près contemporaines, datant des années 1779-1804. Mais le cas de *Ryūho Nakano sensei bunpō*, manuscrit de 12 pages, anonyme et non daté, est plus litigieux. De l'avis des exégètes, ces textes sont des copies directes ou indirectes de sortes de manuels utilisés par Nakano, en les modifiant au fur et à mesure pour enseigner le hollandais à des étudiants-interprètes d'un certain niveau. Mais, Sugimoto (1976 : 405-6) voit dans *Nakano Bunpō* l'esquisse d'un traité dont seul le titre nous est parvenu, *Oranda hinsikō*. De Groot (1998 : 19-20) suit Sugimoto en rangeant ce traité dans le groupe des manuscrits portant sur les classes de mots, mais il remet en question la date de sa composition. Selon De Groot (2005 : 144-147), il s'agirait d'une œuvre de jeunesse, contemporaine de *Zyosikō* et *Rangaku seizenfu*, qui remonterait aux années 1780 et serait antérieure aux traités grammaticaux que Nakano a écrits après 'la révélation' du système grammatical hollandais que lui a apportée la lecture (vers 1804) de la première grammaire hollandaise importée au Japon vers 1800, la *Nederduytsche Spraakkonst* (1708) de Willem Sewel (1654-1728).

¹⁶ Nakano emprunte sa terminologie au sinologue Sorai Ogyū (1666-1728) en qui il reconnaît un père précurseur des études hollandaises. Comme il l'explique, son titre *Rangaku Seizenfu* est tiré d'un poème exprimant la nostalgie des 'origines'. Il y a vu une analogie avec son propre regret de ne pas avoir connu le sinologue qui lui a ouvert la voie en lui montrant qu'il fallait s'attacher au texte originel en chinois comme en hollandais. On se reportera aux ouvrages de Sugimoto (1976, 1987, 1991) qui mettent au jour la diversité des apports de Sorai Ogyū aux philologues et hollandologues japonais de l'époque Edo (cf. en particulier Sugimoto 1976 : 562-576).

¹⁷ Ce néologisme sino-japonais signifie littéralement 'tableau des espèces de mots'. Il se décompose en *si* 詞 (mot) + *hin* 品 (espèce, sorte), + *zu* 図 (tableau, diagramme). Les diagrammes de Nakano ne portent pas cet intitulé, qui se trouve dans Sugimoto (1976 : 352). Aujourd'hui, c'est le composé *hinsi* 品詞 qui a prévalu pour désigner les classes de mots ou 'parties du discours'.

¹⁸ Cf. Sugimoto (1976 : 353) ou De Groot (1998 : 105-107) pour une explication détaillée de ce tableau et le classement des verbes et des adjectifs du japonais ancien, dans la catégorie des 'mots vides' ou *kyogo*.

¹⁹ L'opposition entre ces deux grandes catégories nous suffira pour relier le genre aux substantifs-*zitu*. Mais, comme le montre Sugimoto (1976 : 562-565), Nakano applique au hollandais la classification quadripartite des unités lexicales en *kyo.zitu* (虚.実), *si.katu* (死.活), que l'on trouve dans les

ouvrages de Sorai Ogyū. Cette classification semble avoir été en usage chez les sinologues de Nagasaki ainsi que chez les poéticiens japonais. Elle repose sur la combinaison de deux couples de notions antithétiques. L'un, *kyo/zitu* (vide/plein) renvoie à une catégorisation sémantique en *koto* 事 (fait, état), correspondant aux verbes et adjectifs japonais, et en *mono* 物 (chose), correspondant aux noms japonais. L'autre, *si/katu* (mort/vivant) est une distinction morphologique entre mots de forme fixe ou fléchie (cf. le tableau terminologique dans Sugimoto 1976 : 565). Maës (1975a, 1975b) donne un bon aperçu historique de ces deux couples de notions sémantiques et morphologiques.

²⁰ Sugimoto (1976 : 455) enregistre les variantes *heid* ou *hijd*, qui tiennent soit à la difficulté de lire l'écriture manuscrite soit à l'absence, à cette époque, d'orthographe hollandaise fixe.

²¹ De Groot (2005 : 144) rappelle que ce dictionnaire a été réédité six fois et que l'on ignore à quelle édition (probablement la seconde de 1729) avait accès Nakano mais que, de toute façon, seules des modifications minimales sont intervenues au cours du temps. La date de la première édition varie selon les auteurs, mais semblerait remonter à 1701 (cf. la reproduction de la page de titre de l'édition de 1768 au début de Sugimoto (1976)).

²² Les textes de Nakano et des hollandologues de l'époque Edo présentent de nombreuses fluctuations au niveau de la graphie de ces termes. Nous les conservons, car elles n'ont pas d'impact sur l'étude de la terminologie. Elles sont dues parfois à des erreurs de copie, mais le plus souvent à l'absence d'un code orthographique unifié du néerlandais. Précisons seulement qu'aujourd'hui, conformément à la réforme de l'orthographe de 1996, les termes standard pour les trois genres grammaticaux sont *mannelijk, vrouwelijk, onzijdig*.

²³ Toutefois, dans l'extrait de *Nakano bunpō* que cite Sugimoto (1976 : 406-7), le neutre est désigné par le terme *geenerleg zelfstandig naamwoord* abrégé en *z.g* comme dans le dictionnaire de Halma.

²⁴ Pour les adjectifs, les déterminants nominaux ou les pronoms, les dictionnaires hollandais-français ne signalent pas un genre unique comme pour les noms, mais les formes qu'ils peuvent prendre aux trois genres.

²⁵ En l'absence d'indications manuscrites, la lecture du premier élément est incertaine. On peut lire selon la prononciation japonaise ou sino-japonaise : *otoko/dan* 男 + *ziritumeigo* ou *onna/zyo* 女 + *ziritumeigo*.

²⁶ 'Jap' indique la lecture *kun* 訓 ou prononciation sino-japonaise d'une graphie chinoise. Ici, le caractère du chinois classique 陰 a une lecture chinoise *yin*+ton2 et une lecture japonaise *in* (sans ton).

²⁷ En japonais, comme en français, le lexique différencie l'opposition sexuée des animaux de celle des hommes. Pour les premiers, on utilise *osu* 雄 (mâle) et *mesu* 雌 (femelle), réduits à *o-* et *me-* quand ils se préfixent aux noms d'animaux dont on veut spécifier le sexe. Pour les humains, on utilise les termes japonais *otoko/onna* 男/女 (homme/femme) qui, on le voit, partagent les graphies de leurs synonymes sino-japonais *dan/zyo*. Sugimoto (1976 : 355, 361) signale l'emploi 'étrange' de *osu/mesu*, comme variante de *dan/zyo* dans un manuscrit de *Zyosikō*. Par contre, les adjectifs latins *masculus/feminus* sont dérivés de noms *mas/femina* qui s'appliquent indifféremment aux humains et aux animaux, comme les adjectifs néerlandais *mannelijk, vrouwelijk* et leurs équivalents anglais *male, female*.

²⁸ Les registres maritimes de la VOC signalent trois escales au Japon, en 1780, 1781 et 1782, d'un de leurs navires, portant le nom de Mars. Sugimoto (1976 : 406) et De Groot (2005 : 145) utilisent ce repère historique pour dater du début des années 1780 le texte de Nakano où figure cet exemple.

²⁹ Cf. Sugimoto (1976 : 407) 初音ノ強弱 *syo.on no kyō.zyaku* (litt. force-faiblesse du son initial). Cette thèse sera reprise et développée par Sajūrō Baba et Fuzan Fuzibayasi, deux disciples de Nakano.

³⁰ D'où l'écart avec la terminologie actuelle où la dénomination des trois genres est construite par spécification du terme générique *sei* 性 (genre) : *dansei* 男性, *zyosei* 女性, *tyūsei* 中性.

³¹ Nakano étend au domaine grammatical le principe de classification *yin/yang* qui dominait chez les lettrés néo-confucianistes de son époque. Un rapprochement semblable se retrouve dans *Oranda zirui yakumei syō* 和蘭辭類訳名抄 [Glossaire des mots hollandais-japonais] (1810), où Sajūrō Baba compare les 'deux plus grands dictionnaires de Marin et Halma' aux grands dictionnaires chinois, en expliquant : "Pour faciliter l'usage de ces mots innombrables, on les a catégorisés. Ainsi, chaque mot reçoit une catégorie, exactement comme en chinois, les caractères sont rattachés à des catégories telles que 乾坤·器財·態芸·虛所, etc. Seulement, ici les mots ne sont pas rangés dans leurs catégories mais listés selon l'ordre alphabétique et le nom de leur catégorie est placé juste au-dessous" (cité d'après De Groot 2005 : 178). Les exemples de catégories que cite Baba sont des couples d'opposés. Le premier couple *kenkon* renvoie aux trigrammes du ciel (*qian* ☰) et de la terre (*kun* ☷) dont procède l'univers tout entier selon le *Yi king* (cf. Jullien 1993a : 255-281, pour une analyse de ce couple qu'il qualifie de 'dispositif de la réalité'). Les autres paires de caractères renvoient à des classifications thématiques, comme *kizai* (ustensiles-outils).

³² Cf. le chapitre II, *Le Yin et le Yang de La pensée chinoise* de Granet (1934). Nos références renvoient à la réédition de 1999. Selon Maspero (1965 : 386-401) "C'étaient deux mots populaires signifiant : *yin*,

le côté à l'ombre ; *yang*, le côté au soleil, d'une montagne ou d'une vallée ; c'est dans le *Hi ts'eu* qu'ils apparaissent pour la première fois avec un sens philosophique". Et Cheng (1997 : 253-254) précise : "La complémentarité du Yin et du Yang remonte sans doute à un fonds très ancien, mais ne trouve une formulation explicite dans les textes que relativement tard. Tout comme le *Commentaire de Zuo*, le *Livre des Odes* ne présente pas encore Yin et Yang comme associés à une notion abstraite de dualité, mais comme désignant des phénomènes concrets, résultats de l'observation empirique : l'alternance du jour et de la nuit, de l'été et de l'hiver, du chaud et du froid, etc. (...) Ce n'est que sous les Royaumes combattants au IV^e-III^e siècle av. J.-C, que Ying et Yang commencent à être perçus comme les deux souffles primordiaux ou principes cosmiques qui, par leur alternance et leur interaction, président à l'émergence et à l'évolution de l'univers."

- ³³ Il peut s'agir de valeurs symboliques archaïques, intégrées dans de nouveaux systèmes de pensée. Ainsi le couple *gō.zyū* 剛柔 (dur/mou ou raide/souple) sert-il à désigner les deux traits à la base des trigrammes et hexagrammes qui représentent les combinaisons de tracés divinatoires du *Yijing* (ou *Yi-King*), *Livre des mutations* ou *Classique du changement* (cf. Jullien 1993a).
- ³⁴ Le disciple le plus compétent de Nakano, Sajūrō Baba 馬場佐十郎 (1787-1822) estime que la catégorisation en *yin/yang* suffit pour transposer les noms des trois genres, mais non pour en donner des traductions adéquates. Il s'en explique dans *Oranda zirui yakumei syō* (1810) 和蘭辞類訳名鈔, 'Guide pour la traduction de la terminologie linguistique hollandaise' composé en collaboration avec Gentaku Ōtsuki 大槻玄沢 (1757-1827), dans le but d'unifier la traduction japonaise des termes grammaticaux régulièrement utilisés dans les dictionnaires de Marin et de Halma (cf. tableau synoptique dans Sugimoto (1976 : 743) et les commentaires de De Groot (2005 : 177-178)). Pour les trois genres, Nakano estime que les dénominations proposées par Nakano, *yō* = M ; *in* = F ; *tyū* = N, sont des approximations satisfaisantes, mais ne fournissent pas des équivalents de traduction. Un terme comme *mannelijk* signifie bien 'qui se rapporte, appartient à l'homme'. Mais, le hollandais a emprunté cette appellation au latin où c'est la qualité dure ou douce du son qui était en cause. Baba forge trois néologismes suivis de *zi* 辞 pour rendre plus nettement la relation originelle entre le genre et la forme phonétique des noms dans les langues : *gō.on* 剛音 (son dur) = M, *zyū.on* 柔音 (son souple) = F féminin et *kan.on* 間音 (son intermédiaire = neutre). Il interprète ainsi le genre comme une classification phonétique reposant sur des couples de sensations ou de valeurs affectives polaires (grand/petit, respect/mépris) plutôt que sur une opposition de sexe (cité dans Sugimoto 1976 : 736). Mais sa solution ne sera pas retenue, même si elle est adoptée par certains hollandologues comme Fuzan Fuzibayasi 藤林普山 (1781-1836) (cf. Sugimoto 1976).
- ³⁵ Halma emploie *geenerlei* (variante archaïque *geenderlei*), adjectif invariable qui est formé de manière similaire : de la négation *geen* (aucun, pas de) et de l'archaïque *lei* (sorte, espèce) (cf. néerl. moderne, *generlei* (adj. d'aucun côté, aucun)). Merci à Els Elfe pour cette étymologie.
- ³⁶ Cf. par exemple, le nom de la Chine *tyū.goku* 中国 (pays central ou l'Empire du Milieu), ou le Moyen Age *tyū.sei* 中世.
- ³⁷ *Zyong Yong*, ou *L'Invariable Milieu*, selon le titre français du texte traduit par Couvreur (1949). Ce traité constitue le chapitre 31 du *Liji, Traité des Rites*, que la tradition attribue à Xisi, petit fils de Confucius. Mais il aurait été compilé autour des III^e-II^e siècles avant notre ère (Cheng : 1997, n. 22). Cf. l'analyse philosophique qu'en donne Jullien (1993b).
- ³⁸ Nous citons ici la traduction de Jullien (1993b : 52), qui préfère au titre usuel, depuis la première traduction française de ce traité par Couvreur, celui de *La régulation à usage ordinaire*.
- ³⁹ Udagawa, dans *Rangaku Hizō*, 蘭学秘蔵 [Trésor des études hollandaises] (1790), définit les noms neutres comme ceux qui ne se rattachent pas à *in-yō* (陰陽ニカタツカヌ名物, *In-yō ni katatukanu meibutu*) par opposition aux noms qui appartiennent à *yō*, 陽ニ属シタル語 et à ceux qui appartiennent à *in* 陰ニ属シタル語 (cf. Sugimoto 1976 : 736). Sinologue de formation, il transfère au hollandais les catégories grammaticales utilisés pour le chinois classique, tout comme le fait Nakano dans un premier temps.
- ⁴⁰ Cf. Udagawa, *Ranyaku Benmō* 蘭訳弁髦 [Traité de traduction japonaise du hollandais] (1793).
- ⁴¹ De Groot (2005 : 159) rappelle que "les premières grammaires néerlandaises empruntent de nombreux concepts linguistiques au latin, dont les six cas". Et, ironie de l'histoire, remarque De Groot (2005 : 175), quand Nakano découvre la grammaire de Séwel dans les premières années du XIX^e siècle, elle venait d'être supplantée par la *Nederduitsche Spraakkunst* de Pieter Weiland publiée en 1805, que De Groot qualifie de "première grammaire officielle et prescriptive". Or, cet ouvrage n'enregistre que quatre cas et en fixe les dénominations qui variaient d'un grammairien à l'autre auparavant. De Groot signale que Nakano adopte ici la terminologie de Séwel (De Groot 2005 : 160).
- ⁴² Aristote enregistre comme correctes les formes qu'utilisent régulièrement les locuteurs grecs (ou que les philologues alexandrins ont établies pour les textes homériques). Il semble donc admettre une régularité correspondant à la 'grécity' ou aptitude à parler correctement le grec (*Rhét.* III, 5, 20) : "le

principe (*archē*) de l'expression (*lexis*) est de parler grec (*to hellēnizein*). La régularité du parler grec ressort négativement des incorrections ou 'solécismes' (*to soloikizein*), qu'engendrent des assemblages de mots sémantiquement ou formellement incorrects. Aristote répertorie ainsi parmi les techniques de réfutation des sophistes fondées sur la seule forme de l'expression, celle qui consiste à pousser le répondant à 'commettre un solécisme', en contrevenant à la syntaxe et parfois même à la forme des mots (*Réf. Soph* 3, 165b 20).

⁴³ Cf. l'exemple grec transcrit en alphabet latin : *hē d'elthousa kai dialekhtheisa ō,kheto*. Curieusement le genre féminin n'est pas contrôlé ici par un nom mais par le démonstratif féminin *hē de* (quant à elle/celle-ci), qui renvoie par anaphore à une femme contextuellement identifiée. Les terminaisons féminines de nominatif singulier en *-a* des deux participes *elthousa* (étant allée) et *dialekhtheisa* (s'étant expliquée) relie à cette même personne les actes rapportés. La traduction française ne rend que l'accord en genre des noms dépourvus de formes casuelles.

⁴⁴ Cf. *Catégories* 1a 16-19, où Aristote distingue "ce qui est dit (*ta legomena*) en connexion (*kata symplokēn*) ou sans connexion (*aneu sumplokēs*)". Il semble qu'Aristote dissocie le mot isolé, ou forme lexicale autonome de base, et les formes fléchies des mots en tant que parties constitutives d'une unité discursive complexe. Comme l'explique Bodeüs (*Cat.* p.77, note 9), le terme *symplokē* (connexion) apparaît pour la première fois chez Platon (*Sophiste*, 262c) avec le sens de "liaison établie dans et par le discours", mais censée donner à voir "la liaison qui unit entre elles des choses simples et constitue les choses composées". Seules nous intéressent les observations linguistiques d'Aristote quand il analyse les connexions verbales, que celles-ci soient ou non corrélées à des connexions entre les choses.

⁴⁵ *Soph. El.* est l'abréviation du titre latin *De Sophisticis Elenchis*, 'Au sujet des réfutations sophistiques'. Nous adoptons (en dehors des citations), l'abréviation usuelle *Réf. soph.* du titre français, *Réfutations sophistiques*.

⁴⁶ On remarquera qu'Aristote prend en compte ici la finale syllabique, composée de la voyelle *o* et de la consonne *n*. Ce qui introduit un décalage avec la classification fondée sur la seule lettre finale, une consonne pour les noms masculins et une voyelle longue pour les noms féminins. Il ne cherche pas à donner une description morphologique systématique mais à utiliser des caractéristiques formelles dont la connaissance commune était apte à fournir des arguments persuasifs.

⁴⁷ La confusion est telle que Tricot (*Réf. soph.* 14, 174a, p. 174 n.1) en arrive à parler de "l'incertitude du genre des noms neutres (*sic*) affectés d'une désinence masculine ou féminine" !

⁴⁸ Cf. l'ouvrage (en ligne) de Souilhé (1919) sur la notion d'intermédiaire dans les dialogues platoniciens.

⁴⁹ Comme le remarquent Crubellier et Pellegrin (2002 : 130) : "Aristote utilise des concepts qui, rétrospectivement, nous paraissent grammaticaux ou linguistiques au sens moderne de ces termes. Si la grammaire existe chez Aristote, c'est matériellement, au sens aristotélicien, en ce que ses composantes futures se trouvent, comme des *membra disjecta*, dans des entreprises diverses dont chacune a sa forme propre. [...]. Dans le système des sciences aristotéliciennes, conçu comme autant de monde clos sur eux-mêmes, il n'y a pas de monde linguistique ; avec le langage et le signe, nous sommes dans l'inter-mondes."

⁵⁰ *Onoma* désigne ici, comme souvent, un nom ou mot qui nomme (au sens de l'anglais *name*) indépendamment de tout statut grammatical. Quant à *pragma*, il désigne le fait, l'affaire en question. Hadot (1980 : 319) montre que "dans tous ses sens, *pragma* est étroitement lié au discours et à la pensée". Il s'écarte par là de l'opposition courante entre mot et chose, "si on entend par 'chose' une réalité extralinguistique, indépendante, extérieure à la pensée et au discours". Crubellier et Pellegrin (2007 : 241), dans une note de leur édition des *Catégories*, rappellent que le grec *pragma*, traduit par 'état de choses', "ne signifie pas simplement 'la chose' (dans sa 'choséité'), mais précisément le référent du discours".

⁵¹ Si donc le terme de *metaxu* est bien d'origine platonicienne, il semblerait qu'Aristote se l'approprie en abandonnant la classification ontologique de Platon où l'intermédiaire est censé participer aux deux domaines disjoints qu'il réunit. Ce que conforterait le fait souvent relevé que chez Aristote "la fidélité *littérale* dissimule une différence sur le fond" avec le platonisme (Dupont-Roc, Lallot, 1980 : 307-9).

⁵² Bodeüs (2002 : 54) signale, sans plus, que la notion d'intermédiaire est uniquement exprimée par *to ana meson* dans les *Catégories*, mais que *to metaxu* est employé de manière synonymique dans plusieurs passages des *Topiques*. De notre côté, nous constatons que seul *metaxu* est attesté pour désigner le genre intermédiaire entre le masculin et le féminin, aussi bien dans la *Poétique* que dans les *Réfutations sophistiques*. Pour le moyen terme du syllogisme, c'est *to meson* qui s'est imposé, terme qui prévaut chaque fois que l'intermédiaire est un composé des contraires, comme une note médiane, mi-haute, mi-basse, ou la mineure d'un syllogisme qui participe à la fois de la majeure dont elle découle et de la conclusion dont elle est la cause. Dans le cas d'un mouvement discontinu, le milieu *to meson* n'occupe pas seulement une position centrale, entre le commencement et la fin, mais, il partage leur rôle respectif : "le milieu devient commencement et fin, commencement de la

ligne qui vient après, fin de la première” (*Physique* VIII, 262a 19). Aristote utilise alors *to meson*, en alternance avec *ta metaxu* pour désigner ‘les intermédiaires dans l’altération’, ou avec *ana meson*, pour désigner ‘les grandeurs moyennes’ (*ta ana meson megetē*) (*Phys.* VIII, 264b 30).

⁵³ Cf. *Catégories*, X, 12a 20-25 : “une chose est dite opposée à une autre de quatre façons : soit à la façon des relatifs (*ta pros ti*), soit à la façon des contraires (*ta enantia*), soit à la façon de la privation (*sterēsis*) et de l’état (*hexis*), soit à la façon de l’affirmation (*kataphasis*) et de la négation (*apophasis*)”. Dans son commentaire, Bodeüs (2002 : 143, n.1) signale que la *Métaphysique* (IV, 10, 1018a 20) ajoute deux autres espèces : le point de départ et d’arrivée ‘des générations et corruptions’ et les couples de choses qui ne peuvent appartenir en même temps au même sujet (cf. Lloyd 1992 : 161). La relation d’opposition est donc envisagée à la fois entre des termes isolés, antonymes, et entre des propositions affirmatives ou négatives, vraies ou fausses.

⁵⁴ Cf. *Cat.* 11b 38-12a : des contraires “tels que l’un ou l’autre d’entre eux appartienne nécessairement aux sujets dans lesquels ils résident naturellement, ou auxquels ils sont imputés (*katēgoreitai*), ceux-là n’ont aucun intermédiaire” (*ouden estin ana meson* ‘rien n’est au milieu’). Cf. également *Métaphysique* IX, 1055 a-b, où la contrariété est définie plus en détail et opposée à la contradiction et où sont précisés les rapports entre intermédiaires et contraires dans le changement (1057a 17-37).

⁵⁵ Dans les *Seconds Analytiques* (72a), les contradictoires, sont présentés comme une alternative entre affirmation et négation qui exclut tout intermédiaire : “une contradiction est une opposition qui n’a par soi aucun intermédiaire (*ouk esti metaxu*)”. Ici, *ana meson* cède la place à *metaxu*, sans raison apparente. Est-il possible de différencier ces deux expressions ? Aristote semble y inviter, quand il reconnaît que “les termes *metaxu* (intermédiaire) et *mesos* (moyen) se disent en plusieurs sens” (*Traité du ciel*, IV, 5). À l’inverse, Bodeüs (2002 : 144-145) considère que “la notion d’intermédiaire s’applique de façon indécise et vague à des choses passablement différentes selon les cas”.

⁵⁶ C’est de la contradiction qu’Aristote tire le principe qu’il estime être “le principe le plus sûr de tous”, et qu’il énonce ainsi : “il est impossible que le même appartienne et n’appartiennent pas en même temps à la même chose et du même point de vue” (*Métaphysique*, III, 1005b 13-21). La terminologie française, *principe de non-contradiction* masque la notion d’intermédiaire que fait apparaître l’anglais, *Law of Excluded Middle* (cf. Lloyd, 1992 : 163).

⁵⁷ Procédé déjà assez connu pour que le poète comique Aristophane le parodie dans les *Nuées* (423 av. J.-C.). Il y met en scène un Socrate, identifié à un sophiste, qui explique que tout disciple doit commencer par apprendre à distinguer les noms masculins et féminins, et il abuse ce néophyte rustaud en lui démontrant qu’il confond les noms de femme et d’homme, qui présentent des finales identiques.

⁵⁸ Cf. la traduction annotée de Lallot (1989) parue sous le titre français *La grammaire de Denys le Thrace*. On se reportera à l’introduction de cet ouvrage qui fournit quelques éléments biographiques et résume les controverses concernant l’attribution à Denys de la *Technē*. Ces questions ne touchant pas directement à la notion de genre grammatical, nous retiendrons seulement la datation approximative de cette *Technē* (IIe siècle avant notre ère) et le fait que Denys le Thrace, “probablement natif d’Alexandrie (malgré son épithète), a été l’élève d’Aristarque, l’un des grands maîtres alexandrins des IIIe-IIe s.”

⁵⁹ Cf. Lallot (1989 :130). Les ‘accidents’, selon la traduction traditionnelle de *peripesthai* (accompagner), “sont les traits catégoriels affectant tous les individus de la classe ‘nom’ (en grec)”.

⁶⁰ Denys s’en tient à ces trois genres, tout en remarquant que “certains en ajoutent deux autres, le commun (*koinon*) et l’épicène (*epikoinon*)”. Le genre commun est celui d’un nom qui “vaut pour les deux sexes”. Par ex. *hippos*, en grec mot masculin et féminin, comme en français ‘un ou une enfant’, explique Lallot. Le genre épicène est celui d’un nom doté d’un genre fixe, sans distinction de sexe, par ex. *aetos* féminin en grec comme en français, qu’il s’agisse d’hirondelle mâle ou femelle.

⁶¹ Dans le cas du genre grammatical, *metaxu* et *oudeteron* excluent toute participation ou mélange des formes des trois genres. Le participe illustre le cas diamétralement opposé. Il doit sa dénomination (*metokhē*, participation) au fait de partager des propriétés à la fois avec le verbe et le nom, et ainsi d’être dit ‘participer’ (*metexein*) des deux (cf. Apollonius, Lallot 1997 :103, §21). C’est, semble-t-il, *mesos*, moyen qui a été utilisé pour indiquer un ‘mélange’ de deux catégories opposées (par ex. un verbe présentant les terminaisons d’un verbe passif et l’orientation actancielle d’un verbe d’actif est qualifié de ‘moyen’, (cf. Benedetti (2014 : 9-20). Lallot (1989 : 166), de son côté, remarque, que dans le domaine grammatical, “l’adjectif *mesos* ‘médian, intermédiaire, moyen’ a été beaucoup utilisé, chaque fois que, dans un système à trois termes, l’un des termes échappait à l’opposition binaire formé par les deux autres”. Et, il dénonce une solution “commode, sinon paresseuse, pour désigner un troisième terme difficile à décrire, qui pouvait conduire à masquer sous le terme innocent de ‘moyen’, de réelles ambiguïtés”. Les grammairiens ont eu recours pour le neutre non pas à *meson*, qui impliquerait divers types de participation, mais à *oudeteron* qui, à l’inverse, suppose une séparation totale entre le neutre et les deux autres.

- ⁶² Cf. *Technē* (1989 : 45) “Les éléments finaux des noms masculins (...) sont au nombre de cinq : *n x r s ps* (...); pour les féminins, il y en huit *a ē ō n x r s ps* (...); pour les neutres, il y en a six *a i n r s u*”. Cette analyse, on le voit, distingue la forme non fléchie du nom par opposition à ses terminaisons variables, en ne considérant que le phonème par lequel se termine ce nom et en ignorant la morphologie dérivationnelle. Or, c’est plutôt la terminaison suffixale d’un nom qui détermine son genre. Dans le cas du neutre, par exemple, Aristote relevait la finale *o+n* et non la seule finale *n*, comme le fait Denys. Les notions de radical et de suffixe conditionnent une analyse morphématique qui remet en question le découpage de Denys basé sur la seule suite linéaire d’éléments graphiques ou phoniques.
- ⁶³ Pour reprendre l’exemple d’Aristote, si un nom se termine, par *-on* il sera du genre neutre, qu’il renvoie à une chose ou qu’il s’agisse d’un nom d’être vivant en *-ion*, aujourd’hui analysé comme un dérivé diminutif. Par ex. le nom neutre, *to korion* ‘la (petite) jeune fille’ qu’on identifie comme un diminutif du nom féminin, *hē korē* ‘la jeune fille’.
- ⁶⁴ Cf. la définition de Denys (*Technē*, chap. 16) : “L’article (*arthron*) est une partie du discours fléchie préposée <ou postposée> à la flexion des noms. Il y a le prépositif *ho* et le postpositif *hos*”. Cette définition appelle quelques éclaircissements, tirés du commentaire de Lallot (1989). Lallot apporte deux précisions indispensables : “1) Le grec ancien a en tout et pour tout un article, dont les emplois et les valeurs sont en gros comparables à ceux de l’article défini du français. 2) Ce que nous décrivons comme un *pronom relatif*, équivalent à notre ‘qui’, a en grec une forme *hos* (nom. masc. sg) voisine de celle de l’article *ho* (nom. masc. sg) : c’est cette forme que les grammairiens grecs ont classée comme ‘article postpositif’.” (*ibid* : 189). On remarquera que Halma utilise encore ce terme dans son dictionnaire. Par ex. l’entrée *het*, est suivie de la définition “Article prépositif du genre neutre en la langue flamande” et l’article est défini comme une “sorte de particule, qui se met ordinairement devant les noms”. Aussi Nakano a-t-il du mal à identifier la catégorie des articles, qui n’existe pas en japonais.
- ⁶⁵ Cette justification, à supposer qu’elle ait quelque fondement, ne saurait, en tout cas, fournir un principe explicatif valable pour toutes les langues. Ainsi, en japonais, les pronoms de première et deuxième personnes ont des formes distinctes pour le masculin et le féminin, en fonction des registres poli ou familier d’adresse, alors même que le verbe ne porte aucune marque de personne et que le nom ignore le genre grammatical.
- ⁶⁶ L’explication de Denys s’appuie sur l’accord en genre du possessif avec le nom du possédé, en grec comme en français. Mais dans d’autres langues, où le genre n’est pas un trait définitoire du nom, c’est un autre type d’accord de type déictique ou anaphorique qui est de règle. En anglais, par exemple, le genre du possessif *his* (son = de lui), *her* (sa = d’elle), *its* (son = de N neutre) est déterminé par le statut sexué ou non du possesseur (par ex. son livre : *his/her book*).
- ⁶⁷ Cf. Lallot (1997), *De la construction*, édition et traduction commentée de l’ouvrage d’Apollonius que nous désignons par *Syntaxe*, en abrégant son titre grec, *Peri suntaxeōs*. Quant à l’auteur, il est appelé soit Apollonius soit Apollonios.
- ⁶⁸ Cf. Lambert (1985 : 115) : “l’expression traditionnelle de ‘partie du discours’, provient, par l’intermédiaire du latin *pars orationis* », de la terminologie grammaticale grecque *meros logou*”. Or, *logos* est difficile à interpréter en raison de sa très grande polysémie : “un scholiaste de Denys le Thrace compte 41 sens”. Chez les grammairiens grecs, *logos* “désigne une phrase simple ou une proposition, c’est-à-dire une unité syntaxique ne contenant qu’un seul verbe à temps fini”. C’est en ce sens qu’Apollonius l’emploie pour définir l’objectif de son ouvrage *Peri syntaxeos* (Lallot 1997, I, §1), consacré à l’étude de “la construction (*syntaxis*) qui assemble les formes phonétiques (*phōnai*) pour aboutir à la ‘congruence’ (*katallēlotēs*) de la ‘phrase complète’ (*logos autotelēs*)”. D’où la traduction par ‘parties de phrase’ proposée par Lallot et Lambert. Baratin (1989), pour sa part, traduit le grec *logos* et son correspondant latin *oratio*, par ‘énoncé’ qui englobe l’assemblage syntaxique des mots et la modalité assertive, dont procède la construction d’une unité de sens complète. Aussi adopte-t-il la traduction ‘parties de l’énoncé’. En dépit des divergences de traduction, tous les commentateurs s’accordent sur l’existence d’une liste canonique de huit classes de mots, présentée dans un ordre fixé vers la fin du IIe siècle av. J.-C. Comme *onoma*, au sens étroit de nom propre, nom commun, adjectif, y occupe la première place, il en serait venu, par métonymie, à prendre le sens large de ‘mot’, de même que l’ensemble ordonné des lettres tire son nom des deux premières lettres grecques : *alpha, bêta* (Lambert 1985).
- ⁶⁹ Lallot et Lambert traduisent *katallēlotēs* par le terme grammatical néologique de *congruence* qui renvoie à la notion assez vague de ‘assemblage par convenance mutuelle’ (Lambert 1985 ; Lallot 1997, II, 7-8). Baratin (1989 : 433) dit préférer ‘cohérence’ et ‘cohésion’ dont le sens est plus transparent. Il propose ainsi la traduction : “l’énoncé complet procède de la cohésion des éléments intelligibles” (*Syntaxe* I, §2). On touche ici du doigt les dangers de projeter sur le vocabulaire grammatical non technique, indifférencié et approximatif d’Apollonius les catégories métalinguistiques actuelles, en raison de “la continuité des signifiants” (Lallot, 1997, I : 81-82).

- ⁷⁰ D'après Diogène Laërce (VII, 58), les Stoïciens définissaient l'article comme « un élément de phrase casuel qui distingue le genre et le nombre des noms ». « Opinion erronée » d'après Apollonius (I, 1, § 38) qui la critique vivement, car elle est inconciliable avec sa thèse. Il soutient en effet que chaque « partie de phrase renvoie à une signification qui lui est propre ». Le genre est donc l'apanage du nom et pas de l'article qui « signifie par excellence l'anaphore » (*Synt.* I,1,§25) c'est-à-dire, « l'indication d'une personne déjà connue » (*Synt.* I, 1, § 43). La définition des Stoïciens rejoint, curieusement, celle que donne Marin dans le dictionnaire hollandais-français que pouvaient consulter Nakano et les interprètes de Nagasaki : « *Article*, en terme de grammaire. C'est une particule qui sert à décliner les noms et la plus sûre marque de leur genre (...) ex. *peu d'étrangers savent l'usage de nos articles* ». D'où, sans doute, la prudence de Nakano qui décide de s'en tenir à une solution d'attente, en recourant à la classification symbolique du *yin* et du *yang*.
- ⁷¹ Cette corrélation morpho-sémantique entre genre grammatical et sexe naturel conduit à poser le principe que le genre des noms est correct s'il est conforme au statut de mâle, de femelle ou de chose/instrument des dénommés et incorrect s'il y a divergence. Le témoignage de Sextus Empiricus, médecin et philosophe sceptique de la fin du II^e siècle va dans le même sens. Dans son traité *Contre les grammairiens*, il dénonce la vanité de « l'art ou technique grammaticale » en prenant l'exemple du genre. Aux grammairiens qui « prétendent que, par nature (*phusei*) certains noms sont masculins (*arsenika*), d'autres féminins (*thēluka*) et d'autres neutres (*oudetera*) », il a beau jeu de citer de multiples cas de divergence entre le 'sexe naturel' des référents et le genre de leurs noms. Quant aux grammairiens qui pensent que le genre d'un nom est fixé par 'l'usage commun' (*koinē sunētheia*), il leur objecte que « le critère de correction ne sera pas une règle technique et grammaticale : il reviendra à observer l'usage courant en dehors de l'art » (*Contr. Gram.* §152-153).
- ⁷² Les grands philologues alexandrins du III^e siècle avant notre ère ont élaboré des outils d'analyse pour reconstituer la lettre des textes d'Homère, dont ils avaient entrepris l'édition. Transmis oralement depuis le VIII^e siècle par des rhapsodes à travers différents dialectes, les chants homériques présentaient des variantes que les philologues se sont efforcés de ramener à des paradigmes réguliers, en conservant les formes les plus courantes. Il est significatif que Denys comme Apollonius conservent cette finalité de la grammaire dans la définition qu'ils en donnent au début de leur ouvrage respectif. Selon la *Technē* (chap. 1) « La grammaire est la connaissance empirique de ce qui se dit couramment chez les poètes et les prosateurs ». Et, pour Apollonius l'étude de la *Syntaxe* qu'il entreprend « est absolument nécessaire à l'explication des textes poétiques » (*Synt.* I, §1).
- ⁷³ On remarquera que les 'parties du discours' et leurs 'accidents', élaborées par les grammairiens grecs ont déterminé une tradition grammaticale occidentale, deux fois millénaire. Cette stabilité tiendrait, selon Lambert (1985 : 125-126), au fait qu'il s'agit d'un 'principe pédagogique' commode qui doit sa longévité à l'institution plus qu'à son fondement théorique, qu'il serait facile de remettre en cause. Un rapprochement est tentant avec la mise en place, à la même époque sous la dynastie des Han (206 av. J.-C. – 220 ap. J.-C.), d'une pensée chinoise 'holistique' dont un ensemble d'institutions a assuré la pérennité grâce à une transmission continue (Cheng 1997 : 294).
- ⁷⁴ N'oublions pas que la terminologie grammaticale hollandaise, issue de calques de traduction, perpétuait le lien étymologique du grec ancien entre 'masculin' et 'mâle' d'un côté et, de l'autre entre 'féminin' et 'femelle'. Et, les langues qui ont conservé de cette terminologie indiquent la persistance du même 'noyau sémantique'.
- ⁷⁵ Cf. Corbett (1991 : 307) : « Le genre a toujours un noyau sémantique (*a semantic core*) : il n'existe aucun système où les genres sont des catégories purement formelles ».

Bibliographie

Références primaires

- APOLLONIUS DYSCOLE. *De la syntaxe*. cf. LALLOT (1997).
- ARISTOTE. *Catégories*. cf. BODEÛS (2002).
- ARISTOTE. *Catégories, Sur l'interprétation*. cf. CRUBELLIER, DALIMIER, PELLEGRIN (2007).
- ARISTOTE. *Métaphysique*. cf. TRICOT (1981), DUMINIL, JAULIN (2008).
- ARISTOTE. *Physique*. cf. PELLEGRIN (2002).
- ARISTOTE. *Poétique*. cf. DUPONT-ROC, LALLOT (1980).
- ARISTOTE. *Réfutations sophistiques*. cf. TRICOT (2007), HECQUET (2007).
- ARISTOTE. *Rhétorique*. liv. I, II, III. cf. DUFOUR (1960, liv.I; 1967, liv.II; 1973, liv.III).
- ARISTOTE. *Seconds Analytiques*. cf. PELLEGRIN (2005).
- ARISTOTE. *Topiques*, liv. I-IV. cf. BRUNSCHWIG (1967).
- ARISTOTE. *Traité du ciel*. cf. TRICOT (1990).
- DENYS LE THRACE. *Technē*. cf. LALLOT Jean (1989).
- DIOGÈNE LAERCE. *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, I, II. cf. GENAILLE Robert (1965). Paris : Garnier-Flammarion.
- NAKANO Ryūho 中野柳圃. *Ryūho Nakano sensei bunpō* 柳圃中野先生文法 [Grammaire de Maître Ryūho Nakano]. cf. SUGIMOTO Tsutomu (1976), De GROOT Henk, W.K. (2005).
- NAKANO Ryūho 中野柳圃. *Sansyu syokaku* 三種諸格 [Les trois genres et les divers cas]. cf. SUGIMOTO Tsutomu (1976), De GROOT Henk, W.K. (2005).
- NAKANO Ryūho 中野柳圃. *Zyosikō* 助詞考 [Etude des mots auxiliaires]. cf. SUGIMOTO Tsutomu (1976), De GROOT Henk, W.K. (2005).
- RODRIGUEZ João (1620). *Arte Breve da Lingoa Iapoa* [Nihongo syōbunten 日本語小文典]. cf. IKEGAMI Mineo 池上岑尾 (1993).
- SUGITA Genpaku 杉田玄白 (1815). *Rangaku kotohajime* 蘭学事始 [À l'aube des études hollandaises]. cf. MATSUMOTO Ryōzō (1969), KATAGIRI Kazuo (2000).
- UDAGAWA Genzui 宇田川玄随. *Ranyaku Benmō* 蘭訳弁髦 [Traité de traduction japonaise du hollandais]. cf. SUGIMOTO Tsutomu (1977).

Références secondaires

- ARRIVÉ Michel (2008). *Le linguiste et l'inconscient*. chap.VII. Le sexe et la mort dans le langage. Paris : PUF.
- BARATIN Marc (1989). *La naissance de la syntaxe à Rome*. Paris : éd. de Minuit.
- BARATIN Marc, DESBORDES Françoise (1981). *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique, I. Les théories*. Paris : Klincksieck.
- BARTHES Roland (2002). *Le neutre. Cours au collège de France (1977-1978)*. Paris : Seuil.
- BENEDETTI Marina (2014). Pourquoi l'appelle-t-on *moyen* ? Apollonius Dyscole et les « figures moyennes ». *Langages* (Paris), no. 194.
- BODEÛS Richard (2002). (éd. trad.) *Les Catégories* d'Aristote. Paris : Les Belles Lettres.
- BOXER Charles, R. (1951). *The Christian Century in Japan : 1549-1650*. Berkeley & Los Angeles : University of California Press.
- BRUNSCHWIG Jacques (1967). (éd. trad.) *Topiques*, liv. I-IV d'Aristote. Paris : Les Belles Lettres.
- CHENG Anne (1997). *Histoire de la pensée chinoise*. Paris : Seuil.
- COLOMBAT Bernard (dir.). Corpus de textes linguistiques fondamentaux. En ligne depuis 2004. <ctlf.ens-lyon.fr/>.
- COLOMBAT Bernard (2007). Le développement de la terminologie linguistique dans la longue durée. *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage*. Laboratoire Modyco, Université de Nanterre.
<www.academia.edu/2121042/Le_vocabulaire_scientifique_et_technique_en_sciences_du_langage> (2017.11.18).
- CORBETT Greville ([1991¹] 2003). *Gender*. Cambridge University Press.
- CREISSELS Denis, POZDNIAKOV Konstantin (2015). *Les classes nominales dans les langues atlantiques*. Köln : Rüdiger Koppe.
- CRUBELLIER Michel, PELLEGRIN Pierre (2002). *Aristote, Le philosophe et les savoirs*. Paris : Seuil.
- CRUBELLIER Michel, DALIMIER Catherine, PELLEGRIN Pierre (2007). *Catégories, Sur l'interprétation* d'Aristote. Paris : GF Flammarion.
- DEBERGH Minako (1982). Les débuts des contacts linguistiques entre l'Occident et le Japon (premiers dictionnaires des missionnaires chrétiens au Japon au XVI^e et XVII^e siècles). *Langages* (Paris), no. 68.

- DELAMARRE Alexandre J. L. (1989). La notion de *ptôsis* chez Aristote et les stoïciens. In : AUBENQUE Pierre (éd.). *Concepts et catégories dans la pensée antique*. Paris : Vrin.
- DUFOUR Médéric (1960-1973). (éd.trad.) *Rhétorique*. liv I-III (I, 1960 ; II, 1967 ; III, 1973) d'Aristote. Paris : Les Belles Lettres.
- DUMINIL Marie-Paule, JAULIN Annick (2008). (éd. trad.) *Métaphysique* d'Aristote. Paris : GF Flammarion.
- DUPONT-ROC Roselyne, LALLOT Jean (1980). (éd. trad.) *La Poétique* d'Aristote. Paris : Seuil.
- FURUTA Tōsaku 古田東朔 (2010). *Nihongo kindai e no ayumi, kokugakushi 2* 日本語近代への歩み, 国語学史 2 [Modernisation du japonais, histoire de la langue japonaise]. Tokyo 東京 : Kuroshio shuppan くらしお出版.
- GENAILLE Robert (1965). DIOGÈNE LAERCE. *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, I, II. Paris : Garnier-Flammarion.
- GRANET Marcel ([1934¹] 1999). *La pensée chinoise*. Paris : Albin Michel.
- De GROOT Henk, W.K. (1991). Shizuki Tadao, innovator of Dutch language study in 19th century Japan, *Meesterwerk* (Amsterdam), 14.
- De GROOT Henk, W.K. (1998). Approaches to the Study of Dutch in Eighteenth Century Japan : Shizuki Tadao and Others. M.D. Thesis, University of Canterbury.
- De GROOT Henk, W.K. (2004). The great Dutch-Japanese dictionaries in early nineteenth century Japan, *Voortgang, jaarboek voor neerlandistiek* (Amsterdam), 22.
- De GROOT Henk, W.K. (2005). *The Study of The Dutch language in Japan during the Period of National Isolation* (ca. 1641-1868). Ph.D. Thesis, University of Canterbury.
- HADOT Pierre (1980). Sur divers sens du mot *pragma* dans la tradition philosophique grecque. In : AUBENQUE Pierre (éd.). *Concepts et catégories dans la pensée antique*. Paris : Vrin.
- HALMA François (1710¹). *Woordenboek der Nederduytsche en Fransche Taalen, Dictionnaire Flamand & François*. Utrecht : Willem van de Water, Amsterdam : Pieter Mortier.
- HECQUET Myriam (2007). (éd. trad.) *Réfutations sophistiques, Organon V-VI* d'Aristote. Paris : GF Flammarion.
- IDA Naomi (2003). Confluence de la dichotomie grammaticale japonaise *JI/TA* et de la dichotomie occidentale transitif/intransitif. Thèse EHESS.

- IKEGAMI Mineo 池上岑尾 (1993). *Nihongo shōbunten* 日本語小文典 [Petite grammaire japonaise]. Tokyo 東京 : Iwanami 岩波書店.
- JULLIEN François (1989). *Procès ou création, Une introduction à la pensée des lettrés chinois*. Paris : Seuil. (Des Travaux)
- JULLIEN François (1993a). *Figures de l'immanence, Pour une lecture philosophique du Yi king*. Paris : Grasset.
- JULLIEN François (1993b). *Zhong Yong ou la régulation à usage ordinaire*. Paris : Imprimerie nationale.
- KATAGIRI Kazuo 片桐一男 (2000). *Rangaku kotohajime* 蘭学事始 [À l'aube des études hollandaises], trad. annoté de SUGITA (1815). Tokyo 東京 : Kōdansha 講談社.
- LALLOT Jean (1989). (éd. trad.) *La grammaire de Denys le Thrace*. Paris : éd. du CNRS.
- LALLOT Jean (1997). (éd. trad.) *De la construction (Syntaxe) d'Apollonius Dyscole*, vol. I, II. Paris : Vrin.
- LALLOT Jean (1998). fiches 1101, *Technē de DENYS LE THRACE*. Bernard (dir.) Corpus de textes linguistiques fondamentaux. <ctlf.ens-lyon.fr/>.
- LALLOT Jean (1998). fiches 1102, *Perì Antōnumías d'APOLLONIUS DYSCOLE*. COLOMBAT Bernard (dir.). Corpus de textes linguistiques fondamentaux. <ctlf.ens-lyon.fr/>.
- LALLOT Jean, LAMBERT Frédéric (1985). (éd. trad.) *De la construction* (liv. I) d'Apollonius Dyscole. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, HEL*, no. 6.
<www.persee.fr/doc/hel_0247-8897_1985_num_6_1_3344 > (2017. 09. 12).
- LAMBERT Frédéric (1985). Théorie syntaxique et tradition grammaticale : Les parties du discours chez Apollonius Dyscole, *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, HEL*, no.6.
<www.persee.fr/doc/hel_0247-8897_1985_num_6_1_3345> (2017. 09. 10).
- LLOYD G.E.R. ([1966] reprinted 1992). *Polarity and Analogy, Two Types of Argumentation in early Greek Thought*. Cambridge University Press.
- MAËS Hubert (1975a). La terminologie grammaticale japonaise. *Travaux du groupe de linguistique japonaise*. Université Paris VII, vol. I.
- MAËS Hubert (1975b). Un point d'histoire terminologique : *dōshi*. *Travaux du groupe de linguistique japonaise*. Université de Paris VII, vol. I.
- MARIN Pierre ([1701¹] éd. 1730). *Groot Nederduitsch en Fransch Woordenboek*. *Grand Dictionnaire hollandois & François*. Dordrecht : J. van Braam.

- MARIN Pierre ([1710¹] éd. 1728). *Compleet Fransch en Nederduitsch Woordenboek. Dictionnaire Complet François et Hollandois*. Amsterdam : Wed. Gysb. de Groot en Pieter de Coup.
- MASPERO Henri (1965). *La Chine antique*. Paris : PUF.
- MATSUMOTO Ryōzō 松本良三 (1969) (trad.) *Dawn of Western Science in Japan: Rangaku Kotohajime by Genpaku Sugita*. Tomio Ogata (sup.). Tokyo : Hokuseido Press.
- MILNER Jean-Claude (1989). Genre et dimension dans les diminutifs français, *Linx* 21.
<www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1989_num_21_1_1141> (2017.09.02).
- NUMATA Jirō (1992). *Western Learning*. Tokyo : The Japan-Netherlands Institute.
- PELLEGRIN Pierre ([2000¹] 2002). *Physique*. Paris : GF Flammarion.
- PELLEGRIN Pierre (2005). *Seconds Analytiques*. Paris : GF Flammarion.
- PROUST Jacques (1997). *L'Europe au prisme du Japon (XVI^e -XVII^e)*. Paris : Albin Michel.
- PROUST Jacques (2006). De quelques dictionnaires hollandais ayant servi de relais à l'encyclopédisme européen vers le Japon. *Dix-huitième siècle*, no. 38.
<www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2006-1-page-17.htm> (2017.08.30).
- SAITO Makoto 齋藤信 (1987). *Nihon ni okeru orandago kenkyū no rekishi* 日本におけるオランダ語研究の歴史 [Histoire des études de la langue hollandaise au Japon]. Tokyo 東京: Daigaku shorin 大学書林.
- SÉWEL Willem ([1708¹] éd.1733). *Nederduytsche Spraakkonst* [Grammaire hollandaise]. Amsterdam: Erven van J. Ratelband.
<books.google.com/> (2017.07.06).
- SHIMADA Masahiko 島田昌彦 (1979). *Kokugo ni okeru jidōshi to tadōshi*, 国語における自動詞と他動詞 [*Ji*-verbes et *ta*-verbes dans la langue japonaise]. Tokyo 東京 : Meiji shoin 明治書院.
- SOUILHÉ Joseph (1919). *La notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des dialogues*. Paris : Félix Alcan.
- SUGIMOTO Tsutomu 杉本つとむ (1976-1982). *Edo jidai rangogaku no seiritu to sono tenkai* 江戸時代 蘭語学の成立とその展開 [Fondement et développement des études hollandaises à l'époque Edo]. vol. I-V (I, 1976 ; II, 1977 ; V, 1982). Tokyo 東京 : éd. Université Waseda 早稲田大学出版部.
- SUGIMOTO Tsutomu 杉本つとむ (1987). *Edo no gengogakusya tati* 江戸の言語学者たち [Les linguistes d'Edo]. Tokyo 東京 : Yūzankaku 雄山閣.

- SUGIMOTO Tsutomu 杉本つとむ (1991). *Kokugogaku to rangogaku* 国語学と蘭語学 [Japanese Linguistics & Dutch Linguistics]. Tokyo 東京 : Musasino shoin 武蔵野書院.
- TAMBA Irène (1999). Unité de comptage et catégorisation en japonais : réexamen de *-hon*. *Faits de langue, La catégorisation dans les langues*. Paris : Ophrys. (no.14).
- TRICOT Jules (1981). (éd. trad.) *Métaphysique* d'Aristote. Paris : Vrin.
- TRICOT Jules (1990). (éd. trad.) *Traité du ciel* d'Aristote. Paris : Vrin.
- TRICOT Jules (2007). (éd. trad.) *Réfutations sophistiques* d'Aristote, *Organon VI*, Paris, Vrin.
- VAN GULIK Robert (1971) tr.fr. (1961). *La vie sexuelle dans la Chine ancienne*. Paris : Gallimard.
- WEILAND Pieter (1805). *Nederduitsche Spraakkunst* [Grammaire hollandaise]. Amsterdam : Johannes Allart.

Sites :

- <www.wul.waseda.ac.jp/kotenseki/search.php>
<archive.wul.waseda.ac.jp>